

LE MAROC FACE À LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE

ENJEUX ET ORIENTATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

MAI 2009

RESUME

La crise mondiale actuelle a surpris les gouvernements de la planète par son ampleur et sa brutalité. Malgré les plans de relance économique mis en place et l'injection massive de capitaux pour renflouer les systèmes financiers, la perte de confiance des acteurs économiques persiste et un climat d'incertitude domine la conjoncture mondiale. L'horizon de sortie de crise reste ainsi incertain.

Cette crise se distingue aussi par son lot de grandes interrogations sur la configuration qu'aura le monde post-crise. Elle a donné lieu à une action concertée au niveau international (G20 essentiellement) pour tenter de réviser la régulation des systèmes financiers. Pour autant, cette concertation n'a pas empêché les Etats de se lancer dans de nouvelles stratégies de négociation et de repositionnement dans la mondialisation, porteuses de grandes implications aussi bien au plan de la carte économique et industrielle mondiale qu'au plan des relations internationales.

Les enjeux liés à cette crise appellent à mener une réflexion stratégique sur la trajectoire socio-économique du Maroc, réflexion qui procède d'une double préoccupation. Il s'agit, d'une part, de permettre au Royaume de poursuivre sereinement son train de réformes tout en faisant résolument face à la crise et, d'autre part, de saisir les opportunités et d'intégrer les inflexions majeures qui se dessinent pour le monde de l'après-crise et qui ne seront pas sans conséquences stratégiques sur notre pays.

Pour y apporter sa contribution, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a initié depuis novembre 2008 un processus de réflexion et de veille sur la crise mondiale et ses impacts sur le Maroc, dont les premiers éléments d'analyse sont restitués ci-après.

Le Maroc, après avoir été épargné dans un premier temps par la crise financière, grâce à la solidité de son système bancaire et à sa faible exposition aux marchés financiers internationaux, subit depuis le deuxième semestre 2008 les répercussions de la crise économique mondiale par le biais des secteurs exportateurs, de l'activité touristique, des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) et des flux des investissements extérieurs.

Au-delà des répercussions directes sur certains secteurs, la crise actuelle a mis en exergue des déficiences structurelles antérieures à la crise qui affectent peu ou prou l'économie marocaine. Parmi elles figurent la soutenabilité budgétaire limitée, la faible compétitivité de l'économie, l'aggravation du déficit commercial, l'étroitesse du marché intérieur ou encore, les dysfonctionnements intermittents, mais majeurs, en termes de gestion des dossiers stratégiques et de gouvernance.

Le Gouvernement a mis en place un comité de veille stratégique public-privé, chargé d'anticiper les effets potentiels de la crise et d'élaborer des plans de contingence, prêts à être déployés en fonction des développements



constatés. Les premières mesures anti-crise -sociales, financières et commerciales- ont ciblé les secteurs affectés (textile, cuir, sous-traitance automobile, tourisme et, récemment, électronique).

En 2009, les effets de la crise seront atténués par les résultats de la campagne agricole et la bonne tenue de la demande intérieure. Néanmoins, le taux de la croissance non agricole baissera de manière significative (estimé à 3% au lieu de 5% en moyenne pour la période 2004-2008) et la balance des paiements courants sera fragilisée. Les perspectives pessimistes chez nos principaux partenaires économiques devraient induire des développements plus importants qui risqueraient de réduire les marges de manœuvre du pays et de compromettre les acquis économiques et sociaux de ces dernières années.

Dans ce contexte, le Maroc devrait résoudre les problématiques structurelles dont le caractère critique a été exacerbé par la crise actuelle et préparer avec détermination l'après-crise. Il en découle **quatre orientations majeures, pouvant constituer la base d'une feuille de route nationale**:

• **Premièrement, consolider le lien social à travers une refonte des politiques sociales**

Le premier impératif au plan social sera de maintenir la confiance et d'entretenir un climat social serein, en approfondissant les programmes de développement humain (INDH, éducation, santé), en renforçant le dialogue social et en activant les espaces de médiation sociale, en particulier **le Conseil Economique et Social (CES)** qu'il serait opportun de mettre en place rapidement.

Parallèlement, une profonde refonte des politiques sociales devrait être opérée.

Il s'agira, en particulier, de réorganiser profondément le paysage national des acteurs du développement social pour plus de responsabilisation, de convergence et d'efficacité, en capitalisant sur les acquis de l'INDH, de mettre en exécution la réforme progressive du système de compensation pour plus d'équité sociale et d'efficacité économique et d'étudier l'opportunité de mise en place d'un dispositif de protection de l'emploi et des salariés, en évaluant son coût et son impact économique et social.

• **Deuxièmement, améliorer la gouvernance des politiques publiques dans le sens de plus de cohérence, d'efficacité et de pro-activité**

A cet effet, au plan institutionnel, il est proposé de **mettre en place un cadre approprié de coordination des politiques publiques** (comité interministériel, instance dédiée, institutionnalisation du «comité de veille stratégique»). Ce cadre aurait notamment pour première mission de piloter d'une part, **une revue croisée des objectifs et de la cohérence des grandes stratégies sectorielles** (Maroc Vert, Eau, Plan Azur, Emergence, Education-Formation...) afin d'en harmoniser l'horizon temporel et d'en accélérer le rythme de réalisation et, d'autre part, **un audit des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux du Maroc**, à la lumière de la nouvelle donne mondiale et des intérêts nationaux.

L'effort de coordination ne saurait toutefois s'arrêter à la sphère stratégique. Il sera impératif de **mettre en place les processus nécessaires à sa déclinaison au plan opérationnel**, dans les démembrements de l'Etat les plus déconcentrés, afin d'assurer l'intégration et la bonne exécution des

politiques publiques et sectorielles au niveau local.

L'amélioration de la gouvernance des politiques publiques nécessitera également de **se donner des moyens efficaces de suivi et de mesure de l'efficacité de l'action publique**, à travers une **reconfiguration des instruments nationaux de planification stratégique et une mise à niveau du système national d'information**.

En outre, l'exécution des politiques publiques et la performance des administrations qui en ont la charge devraient être systématiquement soumises à des évaluations régulières.

- **Troisièmement, au plan économique, relever le défi de la compétitivité et porter une vigilance accrue sur la préservation de certains équilibres macroéconomiques**

Le chantier le plus urgent au plan économique consiste à **remédier définitivement à l'érosion de la compétitivité de l'économie nationale**, en œuvrant notamment à rehausser la productivité des entreprises et la qualité du capital humain. Parallèlement à cela, **le Maroc gagnerait à prendre rapidement le train de l'innovation et des mutations technologiques**, à travers la dynamisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'élaboration d'**une feuille de route nationale pour la croissance verte**. Par ailleurs, la crise actuelle met clairement en évidence la nécessité de développer un marché intérieur dynamique, entraîné par une classe moyenne élargie et un tissu d'entreprises nationales compétitives.

Pour pouvoir bénéficier de la dynamique de l'après-crise, **une vigilance accrue devra par ailleurs être portée sur la préservation de certains équilibres macroéconomiques**.

D'une part, le Maroc devrait déployer tous les moyens possibles afin que ses **réserves en devises** soient maintenues au-dessus du **plancher stratégique de 6-7 mois d'importations**. En particulier, les grands projets d'infrastructures ou d'équipement gagneraient à être réexaminés à la lumière de leurs impacts sur la balance des paiements. De même, il est recommandé de renforcer la politique de proximité et d'incitation en direction des Marocains Résidant à l'Etranger.

D'autre part, **la gestion des finances publiques** doit demeurer **prudente**, à travers une surveillance étroite des recettes fiscales et une **attention accrue sur les rubriques les plus rigides de la dépense publique**, notamment la masse salariale de l'Etat, les autres dépenses de fonctionnement et les charges de compensation. Il va de soi que la soutenabilité des finances de l'Etat constitue à la fois un sujet de vigilance, en ce temps de crise et un domaine de réforme continue.

- **Quatrièmement, approfondir l'ancrage régional du Royaume:**

La crise actuelle **rappelle le caractère décisif de l'ancrage à des ensembles régionaux solides et intégrés** et invite ainsi le Maroc à **concrétiser rapidement le projet du statut avancé avec l'Union Européenne**, à **intensifier ses rapports de partenariat avec le voisinage africain** et à **saisir systématiquement les opportunités de renforcement des relations avec tout pays du Maghreb qui le souhaite**.

En promouvant ainsi des approches novatrices de coopération régionale, le Maroc contribuera à l'émergence d'un **espace pertinent d'amortissement en périodes de crise et de construction de réponses communes**.



Il sera par ailleurs nécessaire de **renforcer la surveillance sur le plan sécuritaire et migratoire à l'échelle régionale**, alors que l'aggravation de la vulnérabilité de certains pays d'Afrique subsaharienne pourrait occasionner une intensification des trafics (armes, drogues, contrebande de marchandises...) et une recrudescence des flux de migration clandestine.

Au delà de la gestion de la crise actuelle, le Maroc devra **veiller avec vigilance à se prémunir contre les menaces aujourd'hui permanentes et de long terme sur le plan climatique et sanitaire**, en intégrant la donne environnementale dans ses politiques publiques et en se munissant de dispositifs adaptés de prévention et de réaction aux catastrophes naturelles et aux risques de pandémies.

Il devra également **se préparer à affronter la raréfaction de l'eau et de l'énergie** qui ne peut que s'aggraver en l'absence de profondes modifications des modes de production et de consommation au plan mondial et provoquer des crises énergétiques et alimentaires systémiques à répétition.

Il sera enfin de la plus haute importance pour notre pays d'**adopter avec constance une démarche active de communication**, à même d'entretenir la confiance de ses citoyens et de ses partenaires étrangers.

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	10
I. Le Maroc face à la crise financière et économique mondiale	13
I.1. Le Maroc avant la crise: une trajectoire socioéconomique prometteuse.....	16
I.2. Epargné par la crise financière, le Maroc doit faire face à la crise économique qui le touche à travers quatre canaux de transmission.....	17
I.3. Des facteurs favorables d'amortissement de la crise en 2009	19
I.4. Premières réponses du Maroc à la crise.....	20
II. Développements potentiels de la crise au Maroc: les risques à surveiller	23
II.1. Des canaux de transmission de la crise toujours opérants.....	25
II. 2. Risque d'assèchement des réserves en devises.....	27
II. 3. Essoufflement probable de la dynamique économique intérieure	27
II. 4. Risque de progression du chômage et de la pauvreté	27
II. 5. Risque de fragilisation du secteur financier	28
II. 6. Des finances publiques mises à l'épreuve.....	28
III. Le monde de l'après-crise: entre continuité et ruptures	29
III.1. Un monde à la recherche de nouveaux modèles de développement plus durable	31
III.2. Une phase de ruptures dans la sphère financière et de retour éventuel de l'inflation. 31	
III.3. Une phase de tensions stratégiques dans la mondialisation	32
III.4. Une phase plus ouverte sur l'innovation et les accélérations technologiques.....	34
IV. Résoudre les problématiques structurelles révélées par la crise et préparer l'après-crise: recommandations pour une feuille de route nationale	35
IV.1. Consolider le lien social.....	38
IV.1.1. Consolider la paix sociale et maintenir le cap sur le développement humain.....	38
IV.1.2. Réformer en profondeur les politiques sociales.....	38

IV.2. Améliorer la gouvernance des politiques économiques et sociales: une exigence de cohérence et d'efficacité	39
IV.2.1. Mise en place d'un cadre approprié de coordination des politiques économiques et sociales	39
IV.2.2. Revue des objectifs et de la cohérence des grandes stratégies sectorielles	40
IV.2.3. Mise en œuvre d'une politique active de communication	40
IV.3. Relever le défi de la compétitivité de l'économie marocaine et observer une extrême vigilance sur les équilibres macroéconomiques	40
IV.3.1. Redresser durablement la compétitivité du Maroc.....	41
IV.3.2. Favoriser les leviers de développement du marché intérieur	42
IV.3.3. Saisir les «opportunités de la crise» et prendre sans tarder le nouveau train de l'innovation et de la «croissance verte» qui s'annonce	42
IV.3.4. Observer une vigilance extrême sur certains facteurs d'équilibre macroéconomique pour être au rendez-vous de l'après-crise.....	43
IV.4. Approfondir l'ancrage régional du Maroc	44
VI.4.1. Activer les leviers d'intégration régionale	44
IV.4.2. Renforcer la surveillance des effets de la crise sur les plans sécuritaire et migratoire.....	44
ANNEXES	47
Annexe 1: Résoudre les problématiques structurelles et préparer l'après-crise, 25 recommandations pour une feuille de route nationale	49
Annexe 2: De la crise du crédit hypothécaire à la crise économique mondiale: Contexte, processus de propagation et premières réponses	52
Annexe 3: G20, Mesures et conclusions	57
BIBLIOGRAPHIE	59



Graphiques

Graphique 1	Evolution de l'encours du crédit bancaire
Graphique 2	Evolution du taux d'inflation au Maroc 1990-2008
Graphique 3	Evolution du déficit budgétaire en % du PIB
Graphique 4	Demande étrangère adressée au Maroc
Graphique 5	Evolution mensuelle des recettes MRE
Graphique 6	Evolution des IDE au Maroc
Graphique 7	Impact des canaux de transmission de la crise
Graphique 8	Dépenses d'investissement
Graphique 9	Evolution des prévisions de croissance du FMI pour 2009
Graphique 10	Taux prévisionnels d'évolution du PIB en France, Espagne et Italie
Graphique 11	Taux de chômage prévisionnels en France, Espagne et Italie
Graphique 12	Evolution du PIB mondial et du commerce international
Graphique 13	Source de financement des pays émergents
Graphique 14	Baisse de l'emploi dans les pays du G7

Encadrés

Encadré 1	Une crise sans précédent
Encadré 2	Impact de la crise financière asiatique sur la pauvreté et l'emploi précaire
Encadré 3	Les choix de gestion de la crise déterminent la trajectoire post-crise
Encadré 4	Objectif «Devise»: quelques leviers possibles

Abreviations

BIT	: Bureau International du Travail
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CDS	: Credit Default Swap
CES	: Conseil Economique et Social
CMPE	: Centre Marocain de Promotion des Exportations
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
FED	: Federal Reserve

FMI	: Fonds Monétaire International
G20	: Groupe des 20
IDE	: Investissement Direct Etranger
MRE	: Marocains Résidant à l'Etranger
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMT	: Organisation Mondiale du Tourisme
PIB	: Produit Intérieur Brut
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti



INTRODUCTION

1. Précédée, sans y prendre véritablement ses origines, par une période de forte tension sur les marchés des matières premières fossiles et agricoles fin 2007, la crise mondiale actuelle s'est vite révélée être la plus grave depuis la Grande Dépression des années 1930.

2. Partant de perturbations localisées dans un premier temps dans l'industrie financière nord-américaine, elle a donné un coup de frein brutal à l'économie mondiale et au commerce international. Son onde de choc se propage aujourd'hui encore à l'ensemble des économies, que la mondialisation a rendues plus interdépendantes que jamais. Les dégâts sociaux sont déjà perceptibles et ne feront que s'aggraver au fur et à mesure que les effets de la crise gagnent les marchés de l'emploi et pèsent sur les conditions de vie des citoyens.

3. Cette crise se distingue aussi par son lot d'incertitudes et d'interrogations. En effet, malgré l'envergure des plans de relance et la mise sous perfusion du système financier mondial, personne -les institutions internationales compétentes en tête- ne peut prédire l'horizon plausible d'une durable sortie de crise et, encore moins, saisir la configuration du monde de l'après-crise.

4. Tout dépendra des dynamiques complexes d'enlèvement ou de sortie de crise aujourd'hui à l'œuvre. Les regards restent actuellement focalisés sur l'impact des plans de relance en Amérique du Nord, en Europe et en Chine ainsi que sur la vitesse avec laquelle s'opèrera

la restructuration des banques et des marchés financiers. L'attention reste également portée sur le niveau de coordination de ces initiatives, à l'échelle mondiale, pour éviter que la crise ne débouche sur une impasse des échanges internationaux, voire du système monétaire international.

5. C'est dans ce paysage mouvementé que le Maroc a commencé à sentir les premiers effets de la crise mondiale, principalement par la voie des échanges. Le comité de veille stratégique, institué par le Gouvernement, est chargé de suivre ces effets et de proposer de nouvelles mesures en faveur de la population, des entreprises et des secteurs touchés.

6. Mais, une réflexion stratégique sur l'après-crise s'impose d'ores et déjà et le débat public devrait se l'approprier dès maintenant. L'objectif d'une telle réflexion consiste à identifier les espaces de vigilance et d'action à même de permettre au Maroc d'être en position favorable à la sortie de crise. Notre pays doit, en effet, déployer ses facteurs de résilience intérieure et capitaliser sur l'élan réformateur de ces dernières années afin de poursuivre sereinement son projet de développement et mener à terme les processus transitionnels dans lesquels il est aujourd'hui largement engagé.

7. Le présent document, est le produit d'un processus de réflexion et de veille au sein de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), qui a commencé en novembre

2008 et auquel ont participé les membres du Comité d'Orientation de l'Institut. Il propose d'apporter un éclairage sur les développements majeurs de la crise mondiale à court et à moyen terme et de contribuer ainsi au débat public.

8. Tout en explicitant les conséquences de la crise économique mondiale sur le Maroc, cette réflexion vise à explorer les développements possibles de la crise au plan national, à mettre en lumière les nouvelles données de l'environnement international de l'après-crise, avant de suggérer une feuille de route pour gérer la crise et préparer la sortie de crise.

9. Sans revenir en détail sur les origines de la crise mondiale actuelle et sur les mécanismes de sa propagation, suffisamment abordés par la littérature, le présent document est ainsi structuré autour de quatre parties, appréhendant successivement:

- les canaux de transmission de la crise mondiale au Maroc ;
- les développements potentiels futurs de la crise au Maroc et les risques à surveiller ;
- la configuration potentielle du monde post-crise et les grandes interrogations de la nouvelle période qui s'ouvre à l'échelle internationale ;
- les axes possibles d'une feuille de route nationale, pour permettre au Royaume de poursuivre sereinement son train de réformes, tout en faisant résolument face à la crise, et de se préparer à la sortie de crise.



I. LE MAROC FACE À LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE



11. **La crise économique mondiale a mis fin à un cycle de dynamique économique exceptionnelle** qui a bénéficié au monde entier pendant la première décennie du 21^e siècle: jamais la croissance des pays émergents ni le développement du commerce mondial n'avaient été aussi prononcés, dans un contexte d'ouverture et d'interdépendance croissantes.

12. Reste que cette dynamique a été en partie nourrie par le développement de nombreux déséquilibres et excès qui ont échappé à toute vigilance, dans un climat de confiance général. On soulignera deux de ces déséquilibres dont les liens de causalité directs avec la crise font consensus parmi les experts. En premier lieu figure le **surendettement des ménages**, parfois peu solvables, principalement aux Etats-Unis. En second lieu, figurent **l'accélération et la complexification incontrôlée de l'innovation financière**, porteuse de risques, que les systèmes de régulation n'ont pas su accompagner.

13. Ces déséquilibres ont été révélés au grand jour suite au retournement du marché immobilier américain, point de départ d'une crise de portée historique qui

s'est déroulée en trois temps: d'une crise de crédit hypothécaire, localisée aux Etats-Unis durant l'été 2007, l'industrie financière, en perte de confiance, a basculé dans une crise profonde entraînant le monde dans la pire récession depuis la seconde guerre mondiale (cf. annexe 1).

14. **L'entrée en récession du monde développé est devenue évidente fin 2008:** l'activité économique des pays avancés, premiers atteints, s'est repliée de 7,5% au dernier trimestre de l'année (FMI, avril 2009).

15. A leur tour, tous les pays émergents, même ceux épargnés par la crise financière, en raison de leur intégration limitée au système financier mondial, ont été touchés par les ondes de propagation de la crise économique, du fait principalement de la forte contraction du commerce mondial et du ralentissement des flux de capitaux privés. L'impact de la crise sur les pays émergents reste toutefois très variable selon leur degré d'intégration à l'économie mondiale, la structure de leur économie, la solidité de leur système financier et leur niveau d'endettement.

Encadré 1: Une crise sans précédent

- Par rapport à l'année 2007, la capitalisation boursière mondiale s'est effondrée de plus de 24 000 milliards de dollars, soit près de 40% du PIB mondial. La chute de la capitalisation boursière représente par exemple 70% du PIB en France et 60% aux Etats-Unis et au Japon (OFCE, avril 2009).
- Le montant total des actifs passés en perte à l'échelle mondiale est estimé à 4 000 milliards de dollars dont deux tiers à la charge des banques (FMI, avril 2009).
- Les pertes de richesse subies par les ménages américains depuis le début de la crise financière en août 2007 s'élèvent à 4 355 milliards de dollars sur les actions détenues et à 4 665 milliards sur les parts d'OPCVM et les placements en fonds de pension, soit respectivement 30,7% et 32,9% du PIB (OFCE, avril 2009).
- Le nombre de nouveaux chômeurs dans le monde en 2008 a été de 14 millions. A mesure que la crise s'intensifie, le nombre de chômeurs pourrait croître au moins de 38 millions en 2009 (BIT, 2009).
- Les importations des pays développés ont baissé de 20% au quatrième trimestre 2008 (OFCE, avril 2009).



16. Si, pour sa part, le Maroc n'a pas été touché par la crise financière, il n'a pas pour autant échappé aux premiers effets de la crise économique mondiale, ressentis à travers les activités les plus sensibles à la conjoncture internationale. Grâce aux réformes menées ces dernières années, notamment sur le front socioéconomique, et à une dynamique interne soutenue, le Maroc affronte ces répercussions dans une position relativement favorable.

I.1. Le Maroc avant la crise: une trajectoire socioéconomique prometteuse

17. L'économie marocaine a connu d'importantes transformations au cours de ces dernières années, à la faveur d'un processus de réformes qui a permis d'accroître son attractivité.

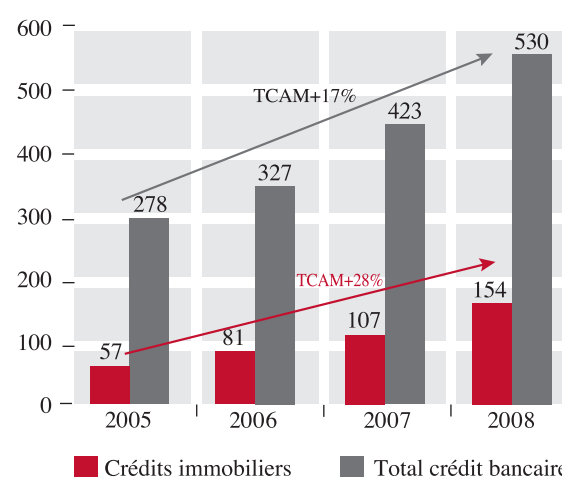
18. Elle est désormais inscrite sur un nouveau palier de croissance: la croissance du PIB hors-agriculture a été de 5% en moyenne pour la période 2004-2007 contre 3,9% pour la période 1999-2003. La structure de l'économie nationale s'est progressivement diversifiée au profit de secteurs dynamiques, notamment les services qui sont devenus une force d'attraction des IDE et un relais important du commerce extérieur, compensant partiellement la dégradation quasi-structurelle de la balance commerciale.

19. Le marché intérieur a bénéficié d'une nouvelle dynamique, soutenue par la croissance de la consommation des ménages et par l'effort d'investissement consenti aussi bien par le secteur privé que public. Le taux d'investissement, qui a nettement augmenté ces dernières années pour atteindre 30% du PIB, est à ce titre significatif.

20. Cette dynamique a eu un impact sur l'emploi, avec une réduction du taux de chômage de près de 4 points en l'espace de cinq années pour se situer actuellement autour de 9,8%. La demande a été largement portée par le crédit bancaire dont l'encours a doublé de 2005 à 2008, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, de bancarisation active et de solidité du système financier.

Graphique 1

Evolution de l'encours du crédit bancaire (milliards de dirhams)



Source : Bank Al Maghrib

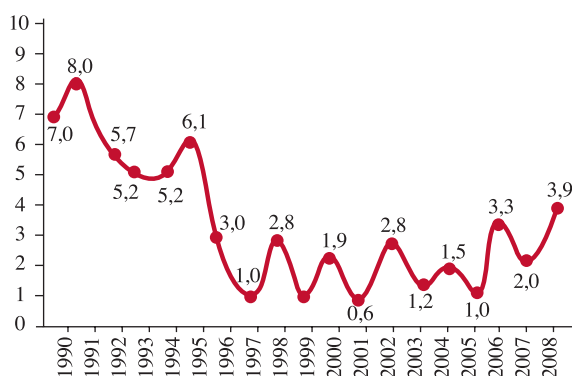
21. La dynamique de croissance et la multiplication des programmes spécifiques de développement humain ont aussi permis d'enregistrer des progrès notables en matière de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités. Le taux de pauvreté s'est réduit de 15,3% en 2001 à 9% en 2007. L'augmentation constante de l'allocation budgétaire aux secteurs sociaux s'est traduite par une grande diversité de programmes et d'actions visant l'extension des infrastructures sociales et l'accès aux soins médicaux, à l'éducation et à l'habitat.

22. Compte tenu de la régularité des performances enregistrées ces dernières années, les fondamentaux

macroéconomiques se sont nettement améliorés. L'inflation a été maîtrisée pour se situer en dessous de 3%. Les finances publiques ont été assainies, comme en témoignent la réduction continue du déficit budgétaire et la baisse du taux d'endettement extérieur de 26,4% du PIB en 2003 à 19,8% en 2007 (Ministère de l'Economie et des Finances, 2009).

Graphique 2

**Evolution du taux d'inflation au Maroc
1990 - 2008**



Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Graphique 3

**Evolution du déficit budgétaire
en % du PIB**



Source : Ministère de l'Economie et des Finances

23. Toutefois, malgré les évolutions enregistrées au cours des dernières années, l'économie marocaine ne s'est pas totalement affranchie de certains facteurs de fragilité qui pourraient affecter son processus de développement, particulièrement en cette période de crise mondiale.

24. Sur le plan social, des efforts additionnels restent à consentir pour accélérer et approfondir les réformes dans les domaines liés à la santé et à l'éducation. De plus, la persistance des inégalités constitue une menace latente sur le processus de développement et sur l'équilibre social.

25. Sur le plan du commerce extérieur, les exportations restent à faible contenu technologique et polarisées à près des deux tiers sur les marchés de l'Union Européenne. Le Maroc ne saisit pas encore toutes les opportunités liées à la mondialisation, en raison de la faible compétitivité des exportations et leur diversification limitée.

26. Enfin, malgré l'atténuation de sa volatilité liée à l'aléa climatique, la croissance économique demeure insuffisante pour intégrer les nouvelles générations aspirant à l'emploi et favoriser le développement du marché intérieur.

I.2. Epargné par la crise financière, le Maroc doit faire face à la crise économique qui le touche à travers quatre canaux de transmission

27. Grâce à la solidité accrue de son système bancaire et à sa faible exposition aux marchés financiers internationaux, le Maroc n'a pas été affecté par la crise financière internationale.



28. En effet, la dernière évaluation de la stabilité du système financier (Financial System Stability Assessment), réalisée en novembre 2007, concluait que «le système bancaire marocain était stable, bien capitalisé, profitable et résistant aux chocs» (FMI, 2008). Cette évaluation conforte la politique de consolidation du système bancaire qui a notamment consisté en l'alignement du cadre réglementaire sur les standards internationaux de Bâle II et en le redressement des banques publiques, désormais assujetties au même titre que les banques privées au respect des règles monétaires et prudentielles.

29. Les investigations entreprises par Bank Al-Maghrib, dès la manifestation des premiers signes de la crise financière internationale, montraient que la part des actifs étrangers dans le total des actifs des banques marocaines demeurait marginale (moins de 4%) et que les banques ne détenaient pas d'actifs toxiques dans leurs portefeuilles. En outre, selon les statistiques du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, la part des non-résidents dans la capitalisation boursière, hors participations stratégiques, s'établissait à moins de 1,8% à fin 2007 (Jouahri A., 2008).

30. En revanche, le Maroc se trouve, à l'instar des autres pays émergents, affecté par le retournement de l'économie mondiale depuis le second semestre 2008. Le taux de croissance pour l'année 2008 reflète globalement cet impact: selon les dernières estimations du Haut Commissariat au Plan, il avoisinerait 5,4% au lieu d'un taux de 6,8% ayant servi à l'élaboration de la Loi de Finances 2008.

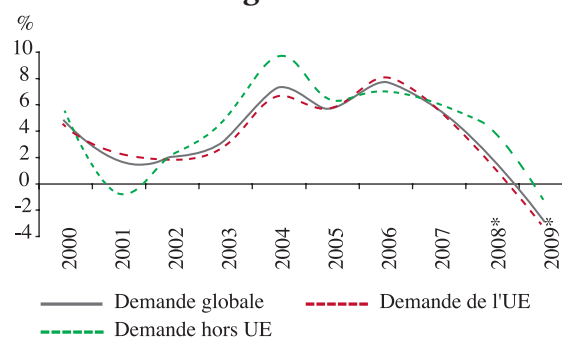
31. En raison de la synchronisation de son cycle économique avec celui de ses

principaux partenaires économiques, notamment la France et l'Espagne, le Maroc est affecté à travers quatre principaux canaux de transmission.

32. **Le premier concerne les échanges commerciaux de biens** et se manifeste par un repli de la demande étrangère adressée au Maroc, en particulier sous l'effet du tassement de l'activité et de la consommation dans les principales économies partenaires.

Graphique 4

Demande étrangère adressée au Maroc



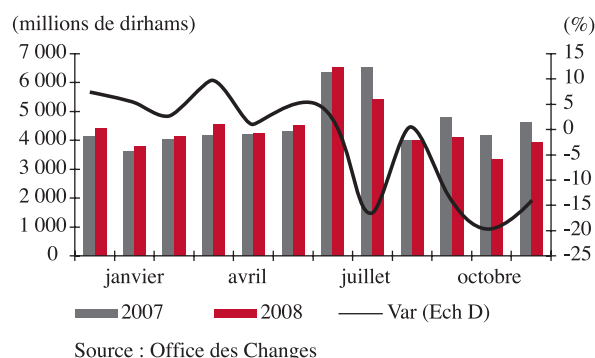
Source : Ministère de l'Economie et des Finances

33. **Le deuxième est lié à la baisse des recettes touristiques.** Il résulte de la réduction des dépenses des ménages dans les principaux pays émetteurs de touristes et de l'intensification de la concurrence régionale et internationale en matière d'offre touristique.

34. **Le troisième a trait au ralentissement des transferts des MRE,** affectés dans leur pays de résidence par le repli de l'activité et par le chômage, notamment dans les secteurs du bâtiment et de l'automobile où la main-d'œuvre étrangère est fortement représentée. Les transferts des MRE ont contribué ces dernières années à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et au développement du marché des biens de consommation et du logement.

Graphique 5

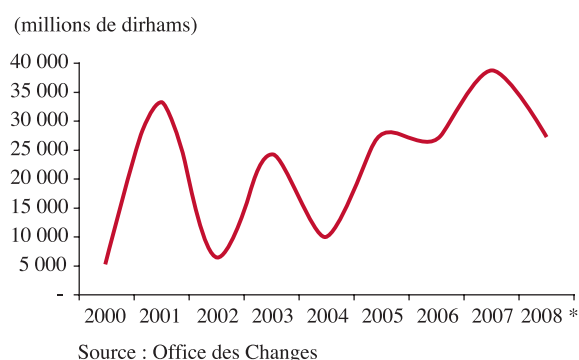
Evolution mensuelle des recettes MRE



35. Le quatrième est lié à la contraction des IDE sous l'effet de la montée des incertitudes, des difficultés de financement à l'échelle mondiale et des éventuels reports de projets d'investissements.

Graphique 6

Evolution des IDE au Maroc

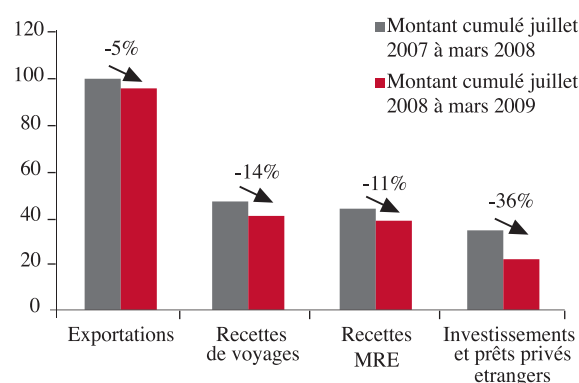


36. Pour la période allant de juillet 2008 à mars 2009, soit depuis la confirmation des signes de crise à l'échelle internationale, ces 4 canaux ont drainé 28 milliards de dirhams de moins que la même période un an auparavant, soit une baisse de 13% (cf. graphique 7).

Graphique 7

Impact des canaux de transmission de la crise

(milliards de dirhams)



I.3. Des facteurs favorables d'amortissement de la crise en 2009

37. Dans le contexte actuel, le Maroc bénéficie de conditions favorables lui permettant d'amortir en 2009 les impacts de la crise mondiale. Ces amortisseurs permettront à l'économie nationale de maintenir en 2009 un rythme de croissance autour de 5%, en ligne avec la tendance des dernières années alors que la plupart des pays émergents perdraient de 3 à 5 points de croissance. Reste à noter que la croissance du PIB, hors secteur primaire, se limiterait à 3,9%, soit le taux le plus faible des six dernières années.

38. Parmi ces amortisseurs, figure en premier lieu la bonne campagne agricole dont les résultats contribueront de façon notable à sécuriser les revenus et à stabiliser l'emploi en milieu rural. Le secteur primaire dans son ensemble enregistrerait une croissance de 22% en 2009. Celle-ci aurait également un effet d'entraînement sur les activités non agricoles, de l'ordre de 1 point de croissance (Haut Commissariat au Plan, 2009).

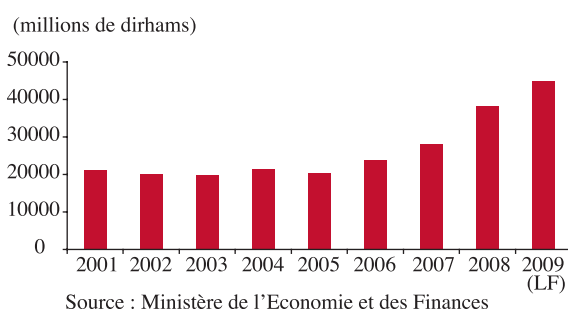
39. **En second lieu, la tendance à la modération des prix des matières premières et de l'énergie** offre des marges importantes non seulement pour réduire les tensions inflationnistes, soulager le pouvoir d'achat des ménages et baisser les coûts de production industrielle, mais aussi pour atténuer la pression sur les finances publiques. Le prix du baril devrait varier autour de 50 dollars en 2009 (FMI, avril 2009). A ce titre, la facture pétrolière s'est fortement repliée à fin mars 2009 pour s'établir à 10,2 milliards de dirhams contre 16 milliards de dirhams à la même période de 2008 (Office des changes, 2009).

40. Par ailleurs, deux dispositions importantes prises par les pouvoirs publics ces derniers mois contribuent au soutien des revenus et du pouvoir d'achat: d'une part, la baisse de l'impôt sur le revenu appliquée depuis janvier 2009 et, d'autre part, la hausse du SMIG de 5% en juillet 2008 qui sera suivie d'une deuxième hausse à l'été 2009.

41. En outre, **la programmation budgétaire pour l'année 2009 a prévu une forte hausse des investissements publics (18%)**. 135 milliards de dirhams d'investissements publics, dont 45 milliards inscrits dans le budget général de l'Etat, seront ainsi consacrés à l'accompagnement des réformes structurelles et des politiques sectorielles.

Graphique 8

Dépenses d'investissement budget de l'Etat



42. Enfin, **la demande devrait continuer à être soutenue par le crédit** alors que les conditions de financement demeurent favorables et que la relation de confiance entre l'économie réelle et financière n'a pas été altérée sur le plan national.

43. Ces éléments contribueront de façon significative à soutenir la demande intérieure et à compenser, au moins en partie, l'affaiblissement de la demande externe.

I.4. Premières réponses du Maroc à la crise

44. Dans la continuité des mesures déjà prévues dans la Loi de Finances 2009 pour soutenir la demande et le pouvoir d'achat, le Gouvernement a mis en place un dispositif de suivi et d'évaluation des impacts de la crise et adopté une démarche progressive de réponse.

45. **Début février 2009, un comité de veille stratégique, public-privé, a été institué.** Il a pour mission «de mettre en place des mécanismes de concertation et de réactivité, en prise directe avec les réalités du terrain, et de définir des mesures appropriées, ciblées et proactives». En parallèle, des groupes de travail ont été constitués, en charge notamment du cadrage macroéconomique, du suivi des transferts des MRE, des secteurs industriels, du tourisme et des phosphates. L'approche choisie est celle d'une gestion prudente axée sur l'évaluation des impacts potentiels et la définition de palettes de mesures qui seront déployées, en fonction des développements de la crise.

46. **Un dispositif de monitoring a été par ailleurs mis en place** pour suivre l'évolution des conjonctures sectorielles et englobe, depuis mai 2009, les secteurs domestiques

à fort potentiel de croissance, notamment l'immobilier.

47. **Les premières mesures arrêtées par le comité en février 2009** sont destinées principalement à accompagner les entreprises les plus touchées dans les secteurs du textile, du cuir et des équipements automobiles. Elles s'articulent autour de trois volets:

- Un **volet social** qui vise la préservation de l'emploi. Il consiste en la prise en charge par l'Etat des cotisations patronales à la CNSS, sur une durée de 6 mois renouvelables. En contrepartie, les entreprises s'engagent à ne pas réduire de plus de 5% leur effectif et à respecter les salaires minimums.

- Un **volet financier** qui a pour objectif d'améliorer la trésorerie des entreprises. Il est basé sur le renforcement des garanties octroyées par l'Etat aux banques pour le financement des besoins en fonds de roulement (Damane Exploitation) et sur un moratoire des remboursements de crédits à moyen et long terme (Moratoire 2009).

- Un **volet commercial**, en appui à la diversification des débouchés et des marchés. Il comprend une prise en charge des frais de prospection et des conditions préférentielles pour les assurances à l'export.

48. Le coût de ces mesures est évalué à 1,3 milliard de dirhams dont près de 800 millions consacrés aux cotisations patronales à la CNSS.

49. Par ailleurs, compte tenu de la forte sensibilité du secteur touristique marocain à la conjoncture internationale, un plan d'action «CAP 2009» a été mis en place, doté d'une enveloppe de 100 millions de

dirhams. Ce plan vise à consolider les parts de marchés au niveau des pays émetteurs et à dynamiser l'activité touristique dans les régions de Marrakech, Fès, Casablanca et Agadir.

50. Lors de sa dernière réunion du 19 mai 2009, le comité de veille stratégique a préconisé de nouvelles mesures. Parmi elles, figure la promotion de l'investissement des MRE, à travers un réaménagement du dispositif Damane Assakane. Par ailleurs un montant supplémentaire de 300 millions de dirhams a été alloué au renforcement de la promotion touristique, destiné en particulier à la ville de Marrakech et à l'appui au tourisme intérieur. Enfin, le secteur de l'électronique bénéficiera des mesures déjà engagées au profit des autres secteurs industriels (Ministère de l'Economie et des Finances, 2009).

51. Les mesures prises constituent une réponse conjoncturelle nécessaire, destinée plutôt à soutenir le tissu productif en période de crise qu'à résoudre dans l'immédiat les déficits structurels mis en exergue par la crise. Elles résultent d'une démarche pragmatique, modulée en fonction des développements de la crise, pour une utilisation graduelle et efficiente des marges de manœuvre budgétaires. Ces mesures gagneraient en efficacité si elles tenaient compte des effets indirects de la crise sur les secteurs non exposés en première ligne. Aussi, une évaluation régulière des entreprises bénéficiant de ce dispositif de soutien permettrait-elle d'ajuster et d'affiner les mesures mises en place.



II. DÉVELOPPEMENTS POTENTIELS DE LA CRISE AU MAROC: LES RISQUES À SURVEILLER



52. Dans ce contexte de crise, les prévisions de croissance restent très incertaines, comme en témoignent les révisions successives toujours à la baisse des prévisions de croissance de 2009 par le FMI (cf. graphique 9).

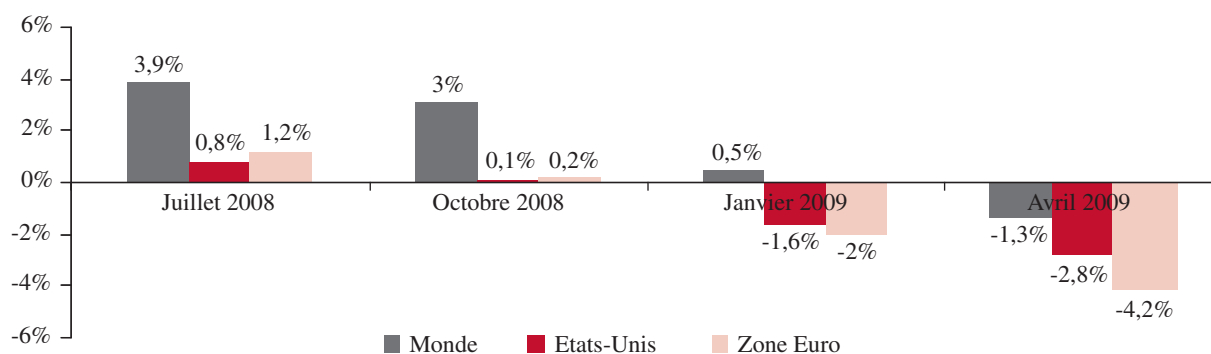
53. Même pour ses dernières projections, le FMI reconnaît qu'elles sont sujettes à «une incertitude exceptionnelle et à des aléas nettement négatifs [...]». La crainte dominante est que les mesures gouvernementales ne suffisent pas à enrayer la spirale néfaste de la détérioration de la situation financière et de l'affaiblissement de l'activité» (FMI, avril 2009).

54. S'agissant du Maroc, tout exercice de prévision ou de pronostic des développements à venir s'avère délicat. Toutefois, un travail exploratoire qualitatif est apparu nécessaire pour décrire les potentielles évolutions des impacts de la crise économique au Maroc et repérer les principaux risques à anticiper dans le cadre d'une gestion pro-active des retombées de la crise.

55. D'emblée, il importe de souligner que la confiance entre acteurs économiques et leur mobilisation joueront un rôle important dans les développements futurs. La restauration de la confiance serait d'ailleurs l'un des éléments déterminants pour la sortie de la crise mondiale et pour la solidité de la reprise (FMI, avril 2009).

Graphique 9

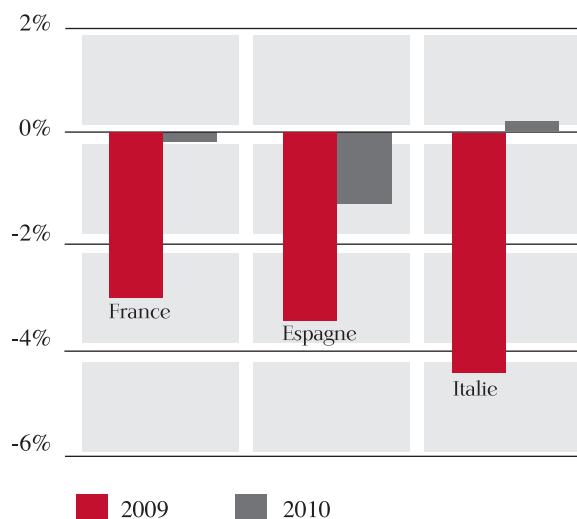
Evolution des prévisions de croissance du FMI



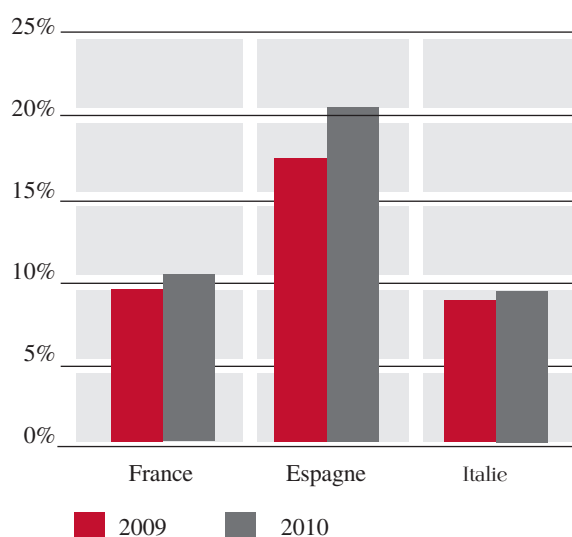
56. La persistance d'une conjoncture déprimée au niveau international laisse présager que les canaux initiaux de transmission de la crise au Maroc demeureront opérants dans le court terme. Des développements critiques pourraient concerner les réserves en devises, la dynamique économique intérieure, le marché de l'emploi et les acquis sociaux ainsi que les finances publiques.

II.1. Des canaux de transmission de la crise toujours opérants

57. Les perspectives de croissance des partenaires économiques du Maroc demeurent moroses. La France, l'Espagne et l'Italie, anticipent un recul de plus de 3% de leur PIB en 2009 et une augmentation sensible de leurs taux de chômage (Commission Européenne, 2009).

Graphique 10**Taux prévisionnels d'évolution du PIB**

Source : Commission Européenne (2009)

Graphique 11**Taux de chômage prévisionnels**

Source : Commission Européenne (2009)

58. Dans ce contexte, les transferts des MRE connaîtraient en 2009 une réduction allant jusqu'à 10%, d'après un scénario moyen de Standard & Poor's, soit une diminution d'environ 5 milliards de dirhams.

59. S'agissant du commerce international, l'Organisation Mondiale du Commerce anticipe une baisse de 9% des exportations mondiales. Au-delà de l'effet direct de la baisse de la demande au niveau international, le ralentissement du commerce mondial serait dû à la limitation des financements commerciaux et au recours à des mesures protectionnistes (OMC, avril 2009). Même si le G20, lors de sa réunion du 2 avril 2009, a alloué 250 milliards de dollars pour financer le commerce international et appelé à rejeter le protectionnisme, la formulation adoptée « s'abstenir de poser de nouvelles barrières à l'investissement ou au commerce de biens et de services et d'imposer de nouvelles restrictions à l'exportation » laisse la porte ouverte à différentes formes de barrières indirectes (achats publics sélectifs, obligation de maintenir des emplois nationaux en contrepartie d'un financement public...).

60. Pour ce qui est du tourisme, l'Organisation Mondiale du Tourisme prévoit que le nombre de voyageurs dans le monde sera au mieux stable en 2009 par rapport à 2008. L'Organisation souligne par ailleurs des modifications probables du comportement des touristes qui privilégieraient les destinations proches, les courts séjours et les hébergements au meilleur rapport qualité/prix (OMT, 2009). Cette évolution laisse présager qu'au Maroc, malgré le probable maintien du nombre d'arrivées de touristes, le nombre de nuitées et les recettes du tourisme poursuivront leur baisse.

61. En ce qui concerne les IDE à destination des pays émergents, ils devraient baisser de 459 milliards de dollars en 2008 à 312 milliards en 2009 et à 303 milliards en 2010. Plus particulièrement pour l'Afrique, les IDE s'élèveraient en 2009 à 27,6 milliards de dollars, soit une réduction de 15% par rapport à l'année précédente (FMI, avril 2009).

II. 2. Risque d'assèchement des réserves en devises

62. Les différentes prévisions, qu'elles concernent la conjoncture économique des pays partenaires, le commerce international ou encore le tourisme, concourent à l'aggravation de la détérioration de la balance des paiements et à la réduction des réserves en devises. La baisse des prix des matières premières ne permettra de limiter cette tendance qu'en partie. Fin 2008 déjà, la balance courante a dégagé un déficit de 5,6% du PIB, imputable en particulier au déficit de la balance commerciale. Les réserves de change ont régressé de 11,5 milliards de dirhams en 2008, ramenant la couverture à 6,6 mois d'importations (Bank Al-Maghrib, 2009).

63. Par ailleurs, la ponction sur les devises pourrait être aggravée par des désinvestissements d'opérateurs étrangers dans les activités fortement touchées ou dans celles faisant l'objet d'incitations importantes au retour dans le cadre des plans de relance européens (offshoring, sous-traitance industrielle...).

64. Enfin, la détérioration des réserves de change deviendrait critique si les marchés des matières premières et de l'énergie anticipaient la sortie de crise et s'orientaient prématurément à la hausse.

II. 3. Essoufflement probable de la dynamique économique intérieure

65. Ces dernières années, l'augmentation significative des revenus des ménages a permis de développer le marché intérieur, principalement des biens de consommation et du logement. Cette dynamique a constitué le principal moteur de croissance et a été amplifiée pendant les bonnes années agricoles.

66. Le tourisme et les transferts des MRE ayant un fort effet d'entraînement sur différentes industries domestiques, une poursuite de la déprime de ces activités aurait pour conséquence l'extension du ralentissement économique au-delà des secteurs d'activité directement liés à la conjoncture internationale. Une telle évolution freinerait de fait la dynamique de croissance interne. Cette tendance serait aggravée en 2010 en cas de mauvaise campagne agricole.

67. En particulier, les secteurs des BTP et de la promotion immobilière pourraient être touchés par une baisse de la demande. Soutenus par les crédits bancaires à l'immobilier, dont l'encours a augmenté de 28% par an depuis 2005, ces deux secteurs ont connu un fort développement pour devenir d'importants pourvoyeurs d'emplois avec 926 000 actifs à fin 2008 (Bank Al-Maghrib, 2009). Toutefois, depuis fin 2008, la croissance de ces secteurs se maintient à des niveaux positifs, tout en enregistrant une inflexion (Haut Commissariat au Plan, 2009).

II. 4. Risque de progression du chômage et de la pauvreté

68. L'extension progressive du ralentissement économique à l'ensemble des secteurs d'activité accentuerait les difficultés sur le marché de l'emploi. Dans ce cas, les risques de précarisation en milieu urbain, de pauvreté en milieu rural et d'instabilité sociale deviendraient importants.

69. Ces difficultés pourraient être aggravées par de nombreux facteurs, tels qu'un phénomène de retour des migrants en cas de prolongement de la crise dans les pays européens ou, encore, une accélération de l'exode rural en cas de mauvaise campagne agricole en 2010. Si la pauvreté a été



nettement réduite ces dernières années, près de 20% de la population marocaine demeure en situation de vulnérabilité et risque de retomber dans la pauvreté, en l'absence de filets sociaux structurels.

Encadré 2
Impact de la crise financière asiatique sur la pauvreté et l'emploi précaire

Dans les pays où la taille de l'économie informelle reste importante et la couverture sociale limitée, les chocs externes, tels la crise financière asiatique ou la récession mondiale actuelle ont tendance à augmenter les emplois précaires et concomitamment la pauvreté.

En Indonésie, le taux de chômage est passé de 4,4% en 1996 à 5,4% en 1998, représentant 1,1 million de personnes. Par contre, en une seule année, entre 1997 et 1998, 3,7 millions de travailleurs supplémentaires ont occupé un emploi précaire, soit une hausse de 6,8%.

Plus inquiétante a été l'extension de la pauvreté. Alors que le taux de pauvreté au seuil de 2 dollars par jour avait diminué de 64% en 1993 à 60% en 1997, la crise a renversé la tendance et le taux a grimpé à 76% en 1998.

Source: International Labour Organization. The fallout in Asia: Assessing labour market impacts and national policy responses to the global financial crisis (Février 2009)

II. 5. Risque de fragilisation du secteur financier

70. Les difficultés sur le marché de l'emploi et la baisse de l'activité économique feraient peser des risques importants sur la sphère financière.

71. Des défauts de paiements, voire une insolvabilité, en augmentation, des ménages

et des entreprises pourraient conduire à une fragilisation du système bancaire, accentuée par une éventuelle décélération du secteur immobilier.

72. A fin février 2009, la tendance restait néanmoins positive: la part des créances en souffrance a diminué de 5% par rapport à 2008 (Bank Al Maghrib, avril 2008). Au plan prudentiel et afin de renforcer les fonds propres des banques, Bank Al Maghrib a relevé le niveau minimum du ratio de solvabilité de 8 à 10%, à partir du premier janvier 2009 (Jouahri A., novembre 2008).

II. 6. Des finances publiques mises à l'épreuve

73. A leur tour, les marges de manœuvre budgétaires seraient sensiblement réduites en cas de prolongement et d'approfondissement de la crise, malgré la baisse quasi-certaine des charges de compensation par rapport à 2008. Face aux effets de la crise, l'Etat aurait à accroître ses dépenses pour atténuer les impacts sur le plan intérieur alors même que ses recettes fiscales seraient affectées.

74. Ces recettes n'enregistreraient vraisemblablement plus les taux de croissance exceptionnels de ces dernières années (de 18,1% du PIB en 2001 à 24,3% en 2008): A fin mars 2009, les recettes fiscales ont accusé une baisse de 13,2% globalement et de 17,5% au niveau de l'IS, par rapport au premier trimestre 2008 (Ministère de l'Economie et des Finances, mars 2009).

III. LE MONDE DE L'APRÈS-CRISE: ENTRE CONTINUITÉ ET RUPTURES



75. Alors même que de multiples interrogations entourent les perspectives de sortie de crise et la configuration du monde après-crise, les gouvernements, de même que les entreprises, se livrent déjà une compétition de positionnement post-crise, dans un climat d'observation mutuelle et parfois de suspicion.

76. Si la période post-crise ne risque pas de voir s'épuiser le modèle de l'économie de marché -à défaut de modèle alternatif suffisamment mûr-, le monde pourrait toutefois amorcer une orientation différente de celle qui a prévalu durant les trois dernières décennies. Cette orientation se dessinerait au gré des évolutions des modèles de développement, du cours de la mondialisation et des réponses aux équations alimentaire et énergétique mondiales.

III.1. Un monde à la recherche de nouveaux modèles de développement plus durable

77. Pour de nombreux pays de la planète, la tourmente actuelle est une crise qui s'ajoute à la crise. En effet, à la veille de la crise financière mondiale, le monde avait connu des tensions extrêmes sur les marchés des produits alimentaires de base, de l'énergie et des matières premières minières. De telles tensions, qui affectent particulièrement les pays les plus vulnérables, n'étaient pas dues seulement à la spéculation financière. Elles trouvaient leurs véritables origines, d'une part, dans les déséquilibres entre l'offre et la demande sur ces marchés et, d'autre part, dans les perspectives alarmantes des changements climatiques.

78. Ces tensions ont révélé les limites d'un modèle économique qui s'est avéré inapte à prendre en charge les externalités négatives, occasionnées par le développement accéléré

de modes de production peu soucieux de la durabilité de l'environnement et une déconnexion entre sphère réelle et sphère financière.

79. Ainsi, à la sortie de cette crise économique, le monde se trouverait de nouveau confronté aux grandes problématiques, momentanément occultées par la conjoncture actuelle, à savoir:

- **la sécurité alimentaire**, pénalisée par l'impuissance de la communauté internationale à adopter des solutions globales à même de limiter l'insuffisance alimentaire et de stabiliser durablement les prix des denrées de base ;

- **la sécurité énergétique** que la reprise économique ne tarderait pas à remettre à l'ordre du jour, à travers l'envolée des prix du pétrole, soumis par ailleurs à l'instabilité géopolitique des centres de production de pétrole ;

80. La crise actuelle remet ainsi à l'ordre du jour l'urgence d'un nouveau mode de production et de consommation, apte à prendre en charge les problèmes environnementaux. En témoignent les appels de plus en plus fréquents pour une croissance verte.

III.2. Une phase de ruptures dans la sphère financière et de retour éventuel de l'inflation

81. C'est le monde de la finance qui devrait connaître le plus de bouleversements dans la nouvelle période qui s'ouvre. Le capitalisme débridé, qui s'est distingué par l'importance du surendettement et par un retour sur



fonds propres dans le secteur financier, déconnecté des rentabilités de la sphère réelle, devrait laisser place à un capitalisme plus entrepreneurial, reposant davantage sur les secteurs de l'économie réelle.

82. La configuration post-crise de l'industrie financière mondiale et des systèmes financiers nationaux dépendrait de l'étendue et de l'efficacité des deux mouvements de re-régulation aujourd'hui à l'œuvre, ayant constitué des sujets de vifs débats au sein du G20 (cf. annexe 2):

- **La réalité future de la régulation financière.** Les gouvernements et les banques centrales ont plus que jamais conscience que «le système bancaire est le cœur du réacteur et le dépositaire de la confiance publique» (Peyrelevade J., 2009) et qu'il faut le ramener à sa mission fondamentale de financement de l'économie.

Des mesures importantes sont pour la première fois à l'ordre du jour, telles que la surveillance plus sérieuse des banques, la régulation des agences de notation, des hedge funds et des fonds d'investissement (private equity), l'encadrement des paradis fiscaux ou encore la régulation des modes de rémunération dans le secteur financier. Ces mesures auraient le mérite de renforcer la stabilité financière et de réduire la probabilité de déclenchement, à l'avenir, de crises graves de nature systémique.

- **Le design d'une réforme des institutions financières internationales** (FMI, Banque Mondiale...). Cette réforme devrait avoir lieu, notamment pour tenir compte du poids et des intérêts des pays émergents (Chine, Brésil...). Une telle réforme pourrait aller de pair -et c'est l'une des grandes interrogations des quelques années à venir- avec le

réaménagement du système monétaire international et des modalités de gestion des réserves de devises.

83. **La période qui s'annonce pourrait connaître un retour de l'inflation.** En effet, les grandes économies, qui enregistrent aujourd'hui des déficits budgétaires importants pour financer leurs plans de relance et d'assainissement bancaire, seraient amenées dès 2010-2011 à augmenter les impôts ou à se financer auprès des banques centrales par de la création monétaire. Cela pourrait alimenter la spirale inflationniste au sortir de la crise actuelle d'autant plus que les banques centrales ont drastiquement réduit leur taux d'intérêt afin de relancer le crédit.

84. **Il faut néanmoins espérer que les banques centrales ne céderont pas à «la tentation inflationniste»** des gouvernements qui chercheraient notamment à diminuer par l'inflation le poids de la dette. Les autorités monétaires disposent aujourd'hui de suffisamment d'indépendance et de leviers techniques pour éponger les masses de monnaie créées durant la crise et empêcher la spirale inflationniste de se déclencher.

III.3. Une phase de tensions stratégiques dans la mondialisation

85. La crise mondiale devrait accélérer le mouvement de décentrement déjà à l'œuvre, avec une redistribution du pouvoir économique et financier au profit de nouveaux acteurs émergents, au gré de nouvelles logiques de recomposition des sphères d'influence (IRIS, 2008). Celles-ci seraient, entre autres, le produit d'alliances énergétiques et d'enjeux migratoires ou sécuritaires.

86. L'hypothèse que la crise financière et économique actuelle se mue en crise géopolitique est aujourd'hui faible même si elle n'est pas exclue. Une conjonction d'inflexions potentielles mettraient à l'épreuve l'équilibre stratégique mondial et pourraient préfigurer d'un réajustement des rapports mondiaux. Quatre variables méritent d'être particulièrement analysées.

87. **La première variable a trait au devenir de la mondialisation (continuité accélérée ou plutôt repli protectionniste?).** La tentation protectionniste pourrait très rapidement s'accroître, surtout si l'horizon de sortie de crise s'éloignait, induisant une mondialisation fragmentée, prisonnière de logiques nationales ou régionales. La coopération mondiale reculerait et la compétition sur les ressources naturelles s'accroîtrait. Une telle perspective serait non seulement un test décisif pour l'ensemble de la communauté internationale, mais aussi une véritable épreuve pour les pays qui n'ont pas suffisamment de poids économique et stratégique.

88. Au lieu de conduire au protectionnisme, la crise actuelle pourrait favoriser un scénario alternatif, allant dans le sens d'une convergence progressive vers des configurations de gouvernance et de régulation multilatérales plus fortes. La libéralisation du commerce mondial sortirait ainsi de l'impasse de Doha et inclurait les secteurs de l'agriculture et des services. Des accords multilatéraux viables seraient aussi envisagés sur les questions du changement climatique, de la sécurité alimentaire et du système monétaire international.

89. C'est en fonction de cette perspective de la mondialisation que dépendraient, en toute évidence, les volumes et les destinations des IDE futurs, la carte industrielle mondiale

de demain ou, encore, les dynamiques migratoires.

90. **La deuxième variable concerne la capacité des Etats-Unis et de l'Occident en général à rétablir leur crédibilité et leur leadership en tant que pourvoyeurs de modèle de fonctionnement de l'économie internationale et acteurs décisifs de l'ordre mondial.** L'aptitude des Etats-Unis à dépasser rapidement une crise lourde, tout en s'engageant en parallèle dans une nouvelle prise de risque militaire en Afghanistan-Pakistan, constituerait un test stratégique pour ce pays qui a assuré sans partage le leadership international depuis plusieurs décennies.

91. **La troisième variable est relative à la place qu'occuperont les pays émergents dans la décision mondiale.** Il s'agit en particulier de l'évolution des relations entre les Etats-Unis et la Chine, sur fond de contestation de la fonction pivot du dollar. A cet égard, les deux alternatives possibles au système actuel de change consisteraient soit en la consécration de l'unité droits de tirage spéciaux (DTS) comme référence monétaire mondiale, soit en l'adoption d'un panier de devises de référence.

92. **La quatrième variable est liée à la permanence ou non de l'engagement mondial en faveur des pays en développement.** La stabilité mondiale dépendrait largement de cette variable que la crise actuelle a reléguée au second rang alors même que les Objectifs du Millénaire pour le Développement seront loin d'être atteints en 2015. Les choix qui seraient effectués, dans ce sens, par les nations industrialisées façonneraient le nouveau visage de la mondialisation. Il s'agira ou bien de réaffirmer sérieusement la responsabilité de ces nations envers le développement des pays fragiles, avec tout



ce que cela implique comme transferts de richesses et de savoir-faire ou, encore, de choisir l'option de «chacun pour soi».

III.4. Une phase plus ouverte sur l'innovation et les accélérations technologiques

93. L'accélération du progrès technologique, sous l'effet de l'intensification de la concurrence et des mutations des modes de production, d'échange et de consommation, pourrait s'accompagner de grandes transformations sur le plan économique et social. Ces transformations seraient aussi induites par l'évolution du comportement des ménages et des entreprises dans les pays développés où la prise de conscience écologique favorise déjà le développement de technologies propres et accroît la demande pour les nouveaux produits tels l'immobilier «vert» (Crédit Agricole, 2009).

94. **La crise actuelle pourrait inaugurer une nouvelle phase d'innovations et de grandes ruptures technologiques.** L'innovation est déjà considérée comme un véritable catalyseur de sortie de la crise par beaucoup de pays qui se lancent dans une course à la recherche et à la création comme le montrent les nombreuses mesures pro-innovation dans leurs plans de relance économique (soutien des entreprises en récession pour le maintien de leurs activités de recherche & développement, meilleur accès au financement des « young innovative companies » (YICs), achat d'entreprises pour réaliser des transferts de technologies...).

95. **Il faudrait ainsi s'attendre à des changements des positions compétitives et au développement de nouveaux marchés,** notamment dans les technologies vertes,

les technologies de l'information et dans l'économie de la connaissance. Si la crise avait une vertu, ce serait bien celle de favoriser cette accélération technologique qui permettrait à l'économie mondiale de trouver un regain de dynamisme.

96. L'innovation a toujours permis au monde de dépasser ses crises, de même qu'elle a toujours offert des fenêtres de percée technologique aux pays qui étaient prêts, de par leur infrastructure scientifique et leurs ressources humaines, à se positionner sur les nouveaux créneaux de la recherche et du développement.

97. Ce rapide tour d'horizon sur les évolutions, qui marqueront le monde post-crise, met en exergue des opportunités à saisir par le Maroc dans de nouveaux secteurs porteurs, appelant de fait à un réel et profond ajustement de son positionnement à l'export. Les grandes et majeures incertitudes qui s'en dégagent confortent la nécessité pour le Maroc de poursuivre avec vigueur et cohérence ses chantiers de développement et ses politiques publiques, au premier rang desquels les réformes dans le domaine de l'éducation, de la justice et de la santé. Ces incertitudes soulignent également l'importance d'une cohésion interne forte et d'un lien social vigoureux que consolideraient notamment des services sociaux performants et plus inclusifs.

IV. RÉSOUDRE LES PROBLÉMATIQUES
STRUCTURELLES RÉVÉLÉES PAR LA CRISE ET
PRÉPARER L'APRÈS-CRISE:
RECOMMANDATIONS POUR UNE FEUILLE
DE ROUTE NATIONALE



98. La nécessité pour le Maroc de se positionner très tôt pour l'après-crise mondiale relève d'un parti pris tant optimiste que prévoyant. Il découle aussi de trois considérations majeures:

- Dans la gestion à l'échelle nationale des conséquences de la crise, les mesures d'urgence et les décisions visant le moyen terme sont interdépendantes et doivent être menées de manière cohérente et complémentaire ;

- Le Maroc n'a commencé à sentir les effets de la crise mondiale qu'avec un certain retard par rapport à ses principaux partenaires. Il est ainsi fort probable qu'il continue à subir encore la crise au moment où ses partenaires s'en seront déjà sortis ;

- Le Maroc a vu arriver la crise mondiale alors qu'il était sur un sentier prometteur de croissance et qu'il venait de lancer des stratégies sectorielles volontaristes, lesquelles devraient être aujourd'hui réajustées ou accélérées, en fonction notamment des perspectives post-crise.

Encadré 3

Les choix de gestion de la crise déterminent la trajectoire post-crise

Les différentes études menées sur des récessions économiques soulignent qu'en général, les pays ne retrouvent pas la même trajectoire de croissance à l'issue de ces récessions. Mais, les expériences des pays sont très contrastées, les choix politiques nationaux durant la crise ayant une incidence majeure sur la croissance à long terme.

Le parallèle entre la Suède et le Japon, qui ont tous deux été touchés pendant les années 90 par une récession économique induite par une crise financière, est à ce propos édifiant. Alors que la Suède a réussi à accélérer sa croissance après la crise, le Japon a souffert d'un long marasme, souvent qualifié de « décennie manquée ». Ce parallèle a permis d'identifier cinq domaines cruciaux pour les politiques à mettre en œuvre en temps de crise: la taille et la durée du plan de relance, son contenu, les politiques relatives au marché du travail, la restructuration des banques et la politique d'innovation.

Alors que la taille des plans de relance est abondamment débattue, le contenu est tout aussi important. En particulier, les politiques 'pro-croissance', notamment dans le domaine de l'éducation, sont primordiales. L'expérience suédoise révèle l'importance de maintenir la main-d'œuvre dans le marché du travail (temps partiel, travail temporaire...) plutôt que d'opter pour des suppressions définitives (sous forme de départs en retraite anticipés). Il est également primordial de restructurer rapidement le secteur financier. Il a fallu sept ans aux banques japonaises pour enregistrer la moitié de leurs pertes et seulement trois pour les banques suédoises. Enfin, la politique de recherche et développement doit être soutenue. Une réduction de l'effort de recherche aujourd'hui se traduirait inéluctablement par une perte de productivité demain.

Source: Pisani-Ferry Jean et Van Pottelsberghe Bruno. Handle with care! Postcrisis growth in the EU, Bruegel, Policy Brief (April 2009)



99. C'est pourquoi, il est **capital de mener sur le même front aussi bien la gestion de la crise** que la préparation de l'après-crise, en œuvrant avec tous les moyens possibles, pour que le Maroc soit prêt à poursuivre sa dynamique de croissance et de développement à la sortie de la crise.

100. Au-delà des réponses conjoncturelles, il sera **tout aussi capital de résoudre les problématiques structurelles** qui sont antérieures à la crise et que cette dernière a plus que jamais mises en exergue.

101. Pour ce faire, le Maroc devrait apporter **une réponse audacieuse et globale**, appréhendant la cartographie de tous les risques probables et ordonnant, avec intelligence, le déploiement des mesures et l'affectation des moyens.

102. La feuille de route intègre quatre dimensions complémentaires, déclinées en une dizaine d'axes de vigilance et d'action.

IV.1. Consolider le lien social

103. La démocratie et la bonne gouvernance ainsi que la solidité des systèmes de solidarité constituent des atouts majeurs pour une résilience politique et sociale plus grande en temps de crise.

104. Au Maroc, les différentes politiques menées au cours des dernières années ont permis une relative consolidation de la stabilité et de la paix sociale. Mais le caractère réversible de cette stabilité n'est pas à écarter, eu égard au contexte économique mondial difficile.

IV.1.1. Consolider la paix sociale et maintenir le cap sur le développement humain

105. En vue de prévenir les effets socialement indésirables de la crise, l'Etat devrait assumer son leadership et amener les partenaires sociaux et la société civile à tenir compte **de trois considérations décisives**:

- **Consolider la paix sociale** par la pratique soutenue du dialogue social, appuyée éventuellement par une approche régionale de gestion des retombées de la crise, associant les acteurs économiques dans les régions les plus touchées ;

- **Maintenir le cap sur le développement humain**, en améliorant l'efficacité des instruments de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et en sanctuarisant les dépenses et les programmes relatifs à l'éducation, la santé et l'agriculture sociale ;

- **Activer les espaces de médiation sociale**, à l'instar du Conseil Economique et Social (CES), en vue d'accroître la participation des acteurs économiques et sociaux à la décision économique et de moderniser la démocratie sociale marocaine.

IV.1.2. Réformer en profondeur les politiques sociales

106. Le contexte de crise, avec la nécessité de réforme qu'il entraîne et le répit des tensions sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires qui l'accompagne, présente une opportunité pour mener à bien une refonte des politiques sociales. Trois chantiers, certes complexes et difficiles, méritent ainsi d'être lancés.

107. **Le premier chantier, qui constitue aussi un point d'entrée pour les autres, serait la réforme du système de compensation.** Les derniers réglages pourraient être rapidement apportés à l'approche, aujourd'hui à l'étude, avant de la soumettre aux acteurs et parties concernés. Le maintien d'un système de compensation des prix de base, l'aide directe, ciblée et conditionnée aux ménages pauvres ainsi que la modernisation des filières subventionnées, constituent la trame de fond de la réforme attendue.

108. **Le second chantier, de nature organisationnelle, se rapporte à l'efficacité du dispositif national de développement social, dont l'INDH.** Il est en effet urgent de réorganiser profondément le paysage national des acteurs du développement social afin d'y introduire plus de responsabilisation, de convergence, d'intégration et d'efficacité. L'idée d'une spécialisation des acteurs, doublée d'un système permanent d'accountability, représente une perspective intéressante pour impulser une nouvelle dynamique au chantier plus large du développement humain.

109. **Le troisième chantier consiste à examiner l'option de mise en place d'un dispositif permanent de protection de l'emploi et des salariés au Maroc.** Ce dispositif pourrait comporter aussi bien des mesures préventives de protection des emplois dans les entreprises en difficulté que des mesures d'indemnisation de chômage dégressives. Couplé à la formation et à la reconversion professionnelle, un tel dispositif pourrait constituer à la fois une réforme sociale et une réforme au service de l'efficacité économique et de la productivité. Il s'agira dans un premier temps d'étudier l'efficacité de divers mécanismes possibles, partant d'une analyse critique des expériences internationales en la matière et d'évaluer

les coûts, la viabilité et la faisabilité opérationnelle d'un tel dispositif.

IV.2. Améliorer la gouvernance des politiques économiques et sociales: une exigence de cohérence et d'efficacité

110. Le succès de l'agenda national des réformes resterait tributaire de la capacité de notre pays à améliorer son système de gouvernance économique et sociale, dans le sens de davantage de cohérence, de pro-activité et d'efficacité. Une première évaluation des stratégies sectorielles lancées ces dernières années illustrerait, à cet égard, les contreperformances et les pertes d'opportunités incombant aux insuffisances de notre système de gouvernance, notamment dans sa dimension «exécution».

IV.2.1. Mise en place d'un cadre approprié de coordination des politiques économiques et sociales

111. La cohérence et l'efficacité des politiques publiques et des stratégies sectorielles dépendent de **la qualité de pilotage de la politique économique nationale.** Or, ce pilotage paraît aujourd'hui cloisonné et trop sectorialisé, notamment en phase de mise en œuvre.

112. Face à cela, il serait souhaitable **de mettre à profit l'expérience du «comité de veille stratégique»**, chargé de coordonner l'action anti-crise, pour apporter quelques inflexions au système de gouvernance de l'action publique et mettre en place un cadre approprié et permanent de coordination des politiques économiques et sociales.

113. Pour être efficace, cette coordination ne saurait se restreindre à la sphère stratégique. Elle doit pouvoir être relayée, au plan



opérationnel, entre tous les démembrements de l'Etat, pour accroître l'intégration des politiques publiques et sectorielles au niveau local et optimiser leur exécution. L'accélération des transferts de pouvoirs, de responsabilités et d'autonomie dans le cadre des processus en marche de décentralisation et déconcentration pourrait aider à aller dans ce sens.

114. De tels dispositifs ne pourraient cependant satisfaire à l'objectif recherché sans qu'une triple réflexion soit menée en parallèle:

- Sur l'avenir des instruments nationaux de planification stratégique: Plan et aménagement du territoire ;
- Sur la mise à niveau du système national d'information dans l'objectif de disposer de données fiables et suffisantes pour asseoir, sur des bases solides, le processus d'aide à la décision ;
- Sur les compétences et les ressources humaines dont dépend aujourd'hui le sort des stratégies sectorielles clés.

IV.2.2. Revue des objectifs et de la cohérence des grandes stratégies sectorielles

115. Ces stratégies recèlent d'importantes opportunités en termes de transformation du profil de spécialisation de l'économie marocaine, à la faveur de nouveaux créneaux porteurs et à forte valeur ajoutée.

116. Conçus avant l'avènement de la crise, les plans sectoriels requièrent aujourd'hui une relecture à la lumière des mutations actuelles et à venir de l'environnement international, afin d'en réajuster les objectifs,

d'en redéfinir éventuellement les priorités et d'en harmoniser l'horizon temporel. La réussite des plans sectoriels reste fonction de l'amélioration de leur cohérence et de leur insertion dans une vision stratégique de long terme.

117. C'est pourquoi, il est de la plus grande importance que soit rapidement entrepris un examen croisé des principales stratégies sectorielles du pays. Un tel examen aurait pour objectif de vérifier particulièrement leur cohérence stratégique et leur soutenabilité financière.

IV.2.3. Mise en œuvre d'une politique active de communication

118. La communication en temps de crise est partout un exercice périlleux et critique. Deux effets majeurs en dépendent: l'effet confiance en interne et l'effet image, vis-à-vis de l'extérieur.

119. **Au fur et à mesure que les développements de la crise se succéderont, les pouvoirs publics seront appelés à adopter une démarche de communication plus active.** Celle-ci devrait faire siennes, notamment, deux vertus jamais démenties: d'une part, l'explication et la pédagogie et d'autre part, la transparence sur les grands arbitrages effectués, entre protection sociale et autres objectifs de développement ; entre exigences d'efficacité et souci d'équité ; entre court terme et moyen terme.

IV.3. Relever le défi de la compétitivité de l'économie marocaine et observer une extrême vigilance sur les équilibres macroéconomiques

120. Le Maroc a entrepris d'importantes réformes structurelles qui lui ont

permis d'améliorer ses fondamentaux macroéconomiques et de progresser sur la voie de la modernisation de ses structures économiques et institutionnelles. Ces réformes méritent d'être poursuivies pour accroître la compétitivité de l'économie nationale, saisir les opportunités nées de la crise et développer un marché intérieur à même de constituer un véritable relais de croissance en cas de crises. Il faudrait ainsi maintenir le cap sur ce double pari: asseoir un équilibre de croissance qui approfondit le marché intérieur tout en tirant pleinement partie de l'ouverture.

IV.3.1. Redresser durablement la compétitivité du Maroc

121. En dépit de la conclusion de plusieurs accords de libre échange, le commerce extérieur marocain n'a pas connu une modification profonde en termes de diversification des produits et des débouchés extérieurs et de qualité de l'offre exportable. Les échanges demeurent polarisés sur l'Europe, avec laquelle le Maroc accuse un déficit commercial chronique et les exportations nationales restent dominées par des produits à faible contenance technologique. Ce constat exige une action forte pour redresser le commerce extérieur du pays, à travers deux chantiers: la compétitivité de l'offre exportable du Maroc et l'efficacité des dispositifs de promotion du Maroc à l'étranger. Les enjeux de productivité, de qualité et de différenciation sont au cœur de cette ambition.

122. **Le défi de la compétitivité ne pourra être relevé sans la restructuration du tissu productif et la modernisation du profil de spécialisation sectorielle de l'économie nationale.** Ce chantier impliquera en particulier un renouvellement des secteurs porteurs de l'économie, avec d'une part la

réduction «naturelle» du poids des activités exportatrices peu compétitives au plan mondial et, d'autre part, le développement d'activités d'avenir à haute valeur ajoutée pour lesquelles le pays dispose d'avantages compétitifs certains. Pour appuyer ce processus de renouvellement du tissu productif, le Maroc pourrait par ailleurs encourager la fabrication locale de certains composants entrant dans la réalisation de programmes d'infrastructures ou d'équipements, en introduisant des obligations, dans ce sens, dans les conventions conclues entre les prestataires étrangers et l'Etat.

123. **Un objectif stratégique pour le Maroc serait ainsi de parvenir à résorber significativement le déficit structurel de la balance commerciale.** Outre les stratégies sectorielles qui devraient prendre en considération cet objectif, la nouvelle stratégie de développement des exportations «Maroc Export Plus» devrait rapidement trouver son régime de croisière, en tant que cadre de cohérence, d'animation et de pilotage.

124. **Le Maroc devrait également envisager une révision de sa politique commerciale sur des bases qui permettraient de préserver les intérêts nationaux.** L'examen de la cohérence d'ensemble des accords de libre échange est indispensable pour moduler leurs dispositions avec, pour finalité, l'établissement de relations commerciales mutuellement profitables. La politique d'ouverture de notre pays devrait ainsi tenir compte des mutations géopolitiques mondiales. A ce sujet, il serait opportun pour le Maroc de multiplier ses alliances commerciales et financières pour s'arrimer aux nouvelles locomotives de développement.



125. Enfin le dynamisme et le renouvellement du tissu productif national ne pourra se faire sans la suppression de certains verrous qui bloquent la libération de l'initiative privée et détériorent le «climat des affaires». Dans ce cadre, il s'agira d'activer au plus vite deux chantiers prioritaires et incontournables, susceptibles d'accroître la confiance des entrepreneurs tant nationaux qu'étrangers: celui de la justice et celui de la formation.

IV.3.2. Favoriser les leviers de développement du marché intérieur

126. La crise économique actuelle a validé la thèse selon laquelle le développement d'un marché intérieur et l'élargissement des débouchés extérieurs ne sont pas mutuellement exclusifs. Un meilleur équilibre entre la demande intérieure et la demande extérieure est nécessaire pour éviter les ruptures de la dynamique de croissance et réduire la vulnérabilité de l'économie marocaine, dans un contexte de libre échange. Le risque d'un ralentissement prolongé des échanges mondiaux devrait inciter le Maroc à développer de nouveaux moteurs domestiques de croissance, notamment une classe moyenne large et active.

127. Ceci passerait par une redéfinition du contrat social visant, d'une part, à inclure dans l'économie marchande des fractions plus larges de la population et, d'autre part, à adopter une politique de partage des fruits de la croissance, fondée sur une réorganisation du triptyque salaires/fiscalité/subventions: lien plus étroit entre hausses des salaires et gains de productivité, réforme du système de subvention, recherche d'un meilleur équilibre entre la taxation des revenus et la taxation du capital.

IV.3.3. Saisir les «opportunités de la crise» et prendre sans tarder le nouveau train de l'innovation et de la «croissance verte» qui s'annonce

128. Le Maroc devrait légitimement prendre le nouveau train en marche de l'innovation et de la «croissance verte». Il s'agit d'une fenêtre d'opportunités qu'offre le contexte de la crise actuelle et qu'il faudrait saisir. A cet effet, **l'action pourrait être déployée autour de quatre axes majeurs:**

- **Préférence pour les mesures pro-innovation** aussi bien dans les stratégies sectorielles lancées que dans les programmes de soutien aux entreprises et secteurs en difficulté: une prime suffisamment incitative à l'innovation et à la reconversion technologique devrait être systématisée ;
- **Dynamisation de l'enseignement supérieur marocain** afin qu'il fournisse à l'économie nationale les compétences dont elle a besoin et qu'il s'arrime davantage à l'espace européen de recherche et d'enseignement supérieur ;
- **Elaboration d'une première feuille de route nationale pour «la croissance verte»**, précisant explicitement le positionnement du Maroc dans les secteurs d'avenir (biotechnologies, nanotechnologies...) ;
- Exploration de possibilités d'acquisition d'entreprises technologiques, notamment en Europe, par les opérateurs marocains.

Le Maroc devrait rénover profondément sa politique de recherche scientifique, à travers des dotations humaines et financières conséquentes pour accroître les capacités d'absorption technologique que les défis, notamment environnementaux, requièrent.

IV.3.4. Observer une vigilance extrême sur certains facteurs d'équilibre macro-économique pour être au rendez-vous de l'après-crise

129. La surveillance étroite du cadre macroéconomique constitue une précaution nécessaire, dans un contexte de crise, susceptible d'anticiper les dérapages éventuels des équilibres internes et externes, afin de se trouver en position favorable pour un nouveau départ à la sortie de crise.

130. Dans un contexte de fragilité des équilibres extérieurs, au moment où l'assèchement des liquidités internationales rendra difficile l'accès au marché international des capitaux, **le Maroc devrait tout faire pour ne pas aller en deçà du plancher devise de 6-7 mois d'importations.** Un ensemble de mesures visant à préserver durablement ce seuil stratégique de devises gagnerait à être rapidement préparé et déployé. Il s'agit aussi d'un enjeu important de souveraineté

de la politique économique nationale et de préservation de la solidité de la monnaie nationale.

131. Par ailleurs, la crise remet à l'ordre du jour **la problématique de la soutenabilité des comptes publics et la préservation des marges de manœuvre budgétaires pour faire face à l'après-crise.**

132. Ainsi, outre la rationalisation des dépenses, il serait nécessaire de procéder, pour un souci d'efficacité, au ciblage des investissements publics selon leurs effets réels sur la croissance économique et le développement humain. Il va de soi que les ressources publiques seraient de plus en plus sous pression et qu'il serait illusoire de pouvoir tout financer sur ces ressources. Il sera alors nécessaire d'observer avec vigilance l'évolution des dépenses publiques structurelles, principalement la masse salariale, les autres dépenses de fonctionnement et les charges de compensation.

Encadré 4

Objectif «Devise»: quelques leviers possibles

- Une approche de proximité envers les MRE ;
- Un appui aux secteurs exportateurs et au tourisme ;
- Un audit devises des programmes publics d'investissement devant déboucher sur la révision du contenu en importations de ces programmes et pouvant justifier un moratoire sur des projets d'investissement gourmands en devises et en produits importés ;
- Une surveillance plus active des sorties de devises ;
- Le recours à des modalités de financement alternatives (type BOT...) pour retarder ou limiter le recours aux réserves de change ;
- L'accélération des projets pouvant bénéficier de financements multilatéraux ;
- Un dispositif juridique qui limite les transferts massifs de dividendes ou de capital (suite à des opérations de désinvestissement) ;
- ...



133. De même, l'aide publique aux entreprises et aux ménages devrait connaître une mutation profonde, en privilégiant un système d'incitations conditionnelles, assujetti à des critères d'efficacité à moyen et long terme. Une meilleure réactivité des entreprises et un renforcement de leur capacité à s'adapter aux nouvelles données ainsi que l'adhésion des ménages à la réalisation des objectifs de développement humain seraient alors nécessaires pour pouvoir bénéficier de ces aides publiques.

IV.4. Approfondir l'ancrage régional du Maroc

134. La crise actuelle rappelle le caractère décisif de l'ancrage à des ensembles régionaux solides et intégrés, constituant un espace pertinent d'amortissement en périodes de crise et de construction de réponses communes. Elle incite ainsi le Maroc à exploiter davantage les multiples opportunités d'intégration et de coopération à sa portée.

VI.4.1. Activer les leviers d'intégration régionale

135. Au premier rang de ces opportunités figure **l'approfondissement de l'arrimage à l'espace européen** qui reste structurellement le premier partenaire économique du Royaume. Il s'agira de **concrétiser rapidement le projet du statut avancé avec l'Union Européenne**, pour une proximité renforcée sur le plan économique, social et institutionnel. La reprise de l'acquis communautaire dans le cadre du statut avancé devrait toutefois être opérée en fonction des priorités nationales, de manière à garder la maîtrise du processus de modernisation du pays.

136. **Le Maroc devrait par ailleurs réactiver sa politique Africaine** et se tourner résolument vers l'espace subsaharien, en opérant une revue des projets existants de développement et de coopération et en adoptant une approche de partenariat plus agressive, capitalisant sur les implantations déjà en place.

137. **Enfin, le Maroc pourrait œuvrer à redéfinir le projet maghrébin**, aujourd'hui dans l'impasse, en prenant l'initiative d'un Maghreb à plusieurs cercles, consistant à mettre en œuvre une intégration plus poussée avec les pays qui le souhaitent.

IV.4.2. Renforcer la surveillance des effets de la crise sur les plans sécuritaire et migratoire

138. La crise internationale a déjà des répercussions sur le plan sécuritaire en Afrique de l'Ouest, région caractérisée par une grande instabilité politique, par le développement du marché de la drogue et par une recrudescence du terrorisme. Cette situation, qui affecte la perception de la région, pourrait pénaliser le risque Maroc. Aussi, devient-il primordial pour notre pays de renforcer la surveillance des risques précités.

139. De manière plus générale, l'aggravation de la vulnérabilité de certains pays d'Afrique subsaharienne pourrait occasionner une recrudescence des flux de l'immigration clandestine. Le Maroc est l'un des pays où se pose depuis quelques années, avec une certaine acuité, la question de la gestion des migrants subsahariens.

140. Une politique de co-développement, moyennant la mise en place d'une

coopération triangulaire au sein de laquelle l'Europe constituerait le relais financier, permettrait de contenir la migration clandestine et de s'opposer à la menace de constitution d'espaces de non-droit dans le Sahel.

141. Tout en œuvrant à gérer les effets de la crise, à saisir ses opportunités et à se préparer au mieux pour l'après-crise, le Maroc devra rester vigilant sur l'évolution des menaces et des difficultés globales et de long terme qui marquent le monde d'aujourd'hui, sur le plan climatique, sanitaire, alimentaire et énergétique.

142. Il sera notamment nécessaire d'anticiper les effets du changement climatique et de chercher les voies pour s'y adapter. Comme en témoignent les sécheresses récurrentes et les inondations récentes, le pays est fortement touché par l'augmentation des phénomènes extrêmes qui aggravent la forte variabilité naturelle du climat. Cette donne appelle à intégrer la dimension environnementale dans toutes les actions publiques. Le Maroc devra également se préparer à affronter les risques de pandémie de plus en plus fréquents (SRAS en 2003, grippe aviaire en 2004, grippe porcine en 2009), en se munissant de dispositifs de veille, de prévention et d'action adéquats.

ANNEXES



ANNEXE 1

RÉSOUTRE LES PROBLÉMATIQUES STRUCTURELLES ET PRÉPARER L'APRÈS-CRISE: 25 RECOMMANDATIONS POUR UNE FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

• **Consolider le lien social à travers une refonte des politiques sociales**

Les différentes politiques menées au cours des dernières années ont permis une relative consolidation de la stabilité et de la paix sociale que les impacts de la crise économique mondiale pourraient fragiliser. Par ailleurs, le contexte de crise ainsi que le répit des tensions sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires constituent un moment opportun pour mener à bien une refondation des politiques sociales.

1. Adopter une démarche active de communication à même d'entretenir la confiance des acteurs -citoyens, opérateurs et partenaires étrangers- en explicitant les grands arbitrages entre objectifs de développement économique et besoins en protection sociale ; entre exigence d'efficacité et souci d'équité.

2. Mettre en place rapidement le Conseil Economique et Social.

3. Elargir les espaces de médiation et de régulation sociales, en prêtant une attention particulière aux zones les plus fragiles et vulnérables.

4. Réformer le système de compensation pour plus d'équité sociale et d'efficacité économique. Le principe de maintenir le système de compensation des prix de base, l'aide directe ciblée et conditionnée aux ménages pauvres ainsi que la modernisation des filières subventionnées, constituent la trame de fond de la réforme attendue du système de compensation.

5. Etudier l'option de mise en place d'un dispositif de protection de l'emploi et des salariés. Couplé à la formation et à la reconversion professionnelle, un tel dispositif, même embryonnaire, constituerait aussi bien une réforme sociale qu'une réforme au service de l'efficacité économique. Il s'agira dans un premier temps d'en étudier l'efficacité, partant d'une analyse critique des expériences internationales en la matière et d'en évaluer le coût, la viabilité et la faisabilité opérationnelle.

6. Réorganiser profondément le paysage national des acteurs du développement social pour plus de responsabilisation, de convergence et d'efficacité, en capitalisant sur les acquis de l'INDH.

• **Améliorer la cohérence et la gouvernance des politiques publiques**

Le succès de l'agenda national des réformes est tributaire de la capacité de notre pays à améliorer son système de gouvernance économique et sociale, dans le sens de davantage de cohérence, d'efficacité et d'anticipation.

7. Mettre en place un cadre approprié de coordination des politiques économiques et sociales (comité interministériel, instance dédiée, institutionnalisation du «comité de veille stratégique»...). La cohérence et l'efficacité des stratégies sectorielles dépendent du pilotage de la politique économique nationale. Ce pilotage doit permettre de traduire la politique économique dans sa vision d'ensemble et de dépasser le cloisonnement



sectoriel, notamment durant les phases d'implémentation et de mise en œuvre, permettant ainsi la gestion des problématiques transversales et la valorisation des synergies intersectorielles.

8. Réaliser une revue stratégique des objectifs et de la cohérence des grandes stratégies sectorielles. Le cadre de coordination susmentionné pourrait avoir pour première mission d'effectuer un examen croisé des stratégies sectorielles. Cet examen permettrait de vérifier la cohérence d'ensemble, de redéfinir éventuellement les priorités et les objectifs, à la lumière des mutations actuelles et à venir de l'environnement international et d'identifier les contreperformances et les pertes d'opportunités en phase d'exécution.

9. Réaliser une évaluation des retombées des accords commerciaux signés par le Royaume. Sans remettre en cause sa politique d'ouverture, le Maroc devrait envisager une évaluation de ses accords commerciaux afin d'en évaluer la cohérence d'ensemble et de comparer les retombées, aujourd'hui avérées, avec les impacts initialement escomptés.

10. Reconfigurer les instruments nationaux de planification stratégique et mettre à niveau le système national d'information afin de doter le pays d'outils adéquats pour l'anticipation, l'orientation et le suivi de l'action publique.

11. Systématiser l'évaluation de l'efficience de l'action publique, de l'utilisation des fonds et des entités qui en ont la responsabilité. L'évaluation devrait progressivement s'inscrire au cœur de l'action publique pour une plus grande

responsabilisation des acteurs, une meilleure gestion des fonds publics et une information de qualité aux citoyens.

• Relever le défi de la compétitivité

En dépit de la conclusion de plusieurs accords de libre échange, le commerce extérieur marocain n'a pas connu une modification profonde en termes de diversification des produits et des débouchés extérieurs et de relèvement de la qualité de l'offre. Ce constat exige une action forte pour redresser la compétitivité de l'offre exportable. Ce faisant, le Maroc gagnerait à prendre rapidement le train de l'innovation et des mutations technologiques.

En outre, la crise actuelle met clairement en évidence la pertinence des stratégies de croissance fondées de manière équilibrée aussi bien sur la conquête de marchés extérieurs que sur un marché intérieur dynamique, entraîné par une classe moyenne élargie et un tissu d'entreprises nationales compétitives.

Pour pouvoir profiter pleinement de la dynamique de l'après-crise, une vigilance accrue devra être portée sur le court terme aux réserves en devises pour ne pas descendre en-dessous du plancher de 6-7 mois d'importations, à la gestion des finances publiques et au rythme des réformes structurantes.

12. Observer une vigilance extrême sur l'évolution des dépenses publiques structurelles, principalement la masse salariale, les autres dépenses de fonctionnement et les charges de compensation.

13. Remédier d'urgence à l'érosion de la compétitivité, en rehaussant notamment la productivité des entreprises marocaines et la qualité du capital humain national.

14. Développer les exportations de services.

15. Encourager l'import-substitution par la production locale des produits importés fortement demandés.

16. Rechercher des formules de «compensation technologique» par la fabrication locale de composants dans le cadre des projets de développement d'infrastructures ou d'équipement.

17. Développer l'innovation, en stimulant l'enseignement supérieur et la recherche.

18. Elaborer une première feuille de route nationale pour la «croissance verte».

19. Reconsidérer les investissements publics à la lumière de leurs impacts sur la balance des paiements.

20. Renforcer l'approche de proximité avec les MRE.

21. Activer les réformes structurantes, en priorité celles de la justice et de l'éducation.

• Approfondir l'ancrage régional du Royaume

La crise actuelle rappelle le caractère décisif de l'ancrage à des ensembles régionaux solides et intégrés. Si elle conforte notre pays dans ses choix stratégiques d'intégration

régionale, elle invite néanmoins aujourd'hui le Maroc à intensifier ses rapports de partenariat avec le voisinage maghrébin et africain.

22. Renforcer la surveillance des impacts de la crise économique actuelle sur la migration régionale et la sécurité.

23. Réactiver la politique africaine du Maroc, à travers la revue des projets de développement et de la coopération, notamment avec l'Afrique subsaharienne.

24. Mettre en œuvre une intégration plus poussée avec les pays du Maghreb qui le souhaitent.

25. Concrétiser l'ambition de devenir une plateforme financière d'envergure au niveau régional, en mettant en place les pré-requis internes nécessaires (fiscalité, formation...).



ANNEXE 2

DE LA CRISE DU CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE À LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE: CONTEXTE, PROCESSUS DE PROPAGATION ET PREMIÈRES RÉPONSES

Le retournement du marché immobilier américain a marqué le début d'une crise de portée historique qui s'est déroulée en trois temps: d'une crise de crédit hypothécaire (subprime), localisée durant l'été 2007, la finance mondiale a basculé dans une crise systémique profonde, entraînant le monde dans la pire récession des 60 dernières années.

Prémices de la crise: un surendettement excessif dans un contexte de déréglementation financière

Au lendemain de la crise des valeurs technologiques et des attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis sont entrés dans une phase d'expansion monétaire et budgétaire sans précédent dans le but de relancer l'investissement et de stimuler la consommation.

L'attractivité financière accrue des marchés américains a permis de capter l'épargne mondiale, notamment en provenance des pays asiatiques et des pays du Golfe, en quête de recyclage de leurs excédents commerciaux, contribuant, ainsi, à financer sans difficulté le dérapage continu du déficit du compte courant américain.

Par le biais de la forte dynamique des importations américaines, les échanges mondiaux se sont accélérés, profitant au monde entier et, en particulier, aux pays émergents à forte croissance.

Dans un contexte de faible aversion au risque, le secteur financier des pays avancés, déréglementé, décloisonné et régi par de

nouvelles normes comptables, privilégiant la valeur de marché, a favorisé l'essor du crédit, y compris en faveur des segments de clientèle à faible capacité de remboursement. De plus, la hausse des prix de l'immobilier, dans un contexte de baisse continue des taux, a encouragé le refinancement des prêts hypothécaires et le maintien de la dynamique de la consommation des ménages.

La dilution du risque a été rendue possible par le développement de nouveaux produits plus complexes (titres subprime, assurance de risque de crédit CDS...), en s'appuyant sur des véhicules financiers peu réglementés, tels que les hedge funds et les paradis fiscaux. Les banques ont ainsi titrisé la dette immobilière des ménages américains et l'ont revendue sur des marchés financiers rassurés par les agences de notation. Ce processus a contribué à mettre en place un système opaque et complexe qui ne permet pas une appréciation exacte du risque détenu par chaque investisseur.

Mutation d'une crise subprime localisée à une crise financière majeure

Le retournement du marché immobilier américain a conduit, dans un contexte de durcissement de la politique monétaire de la Réserve Fédérale (FED), à une hausse régulière des taux de défaut sur les prêts hypothécaires (subprime en particulier) qui, en provoquant des incidents de paiement non prévus, a mis en difficulté de nombreux fonds et banques.

Face à la multiplication d'annonces de pertes et à l'opacité sur la situation réelle des états

financiers des banques, une crise de confiance s'est installée, progressivement, sur le marché interbancaire alors qu'augmentaient les besoins des banques en liquidités pour renflouer les fonds propres.

Par le biais des mécanismes de titrisation des prêts hypothécaires et leur transfert à d'autres acteurs financiers, en dehors des Etats-Unis, l'éclatement de la bulle hypothécaire a retenti sur l'ensemble des marchés financiers, contribuant par effet de domino à mettre en péril la solvabilité du système bancaire des pays développés.

Afin d'éviter une crise systémique avec des faillites à la chaîne, les Etats ont été acculés à intervenir et à injecter des fonds pour sauver les plus grandes institutions de crédit de la faillite.

La crise a pris une nouvelle ampleur et basculé en une crise financière mondiale, avec la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers le 14 septembre 2008. En réaction à ce signal fort, les banques ont brutalement arrêté toutes les opérations de crédit et déclenché la propagation de la crise à l'économie réelle. Le montant total des actifs passés en pertes, à l'échelle mondiale, est à présent estimé à 4.000 milliards de dollars dont deux tiers à la charge des banques et le reste, à la charge des compagnies d'assurances, des fonds d'investissements et d'autres intermédiaires (FMI 2009).

Crise économique globale et ses effets récessifs de grande ampleur

La crise de confiance entre les acteurs des marchés financiers et ses conséquences en termes de montée de l'aversion au risque ont conduit à un blocage du crédit interbancaire, au resserrement et au renchérissement du

crédit aux ménages et aux entreprises, d'une part et à la diminution de la valeur des actifs immobiliers et financier, d'autre part. Dès lors que le système bancaire a arrêté de jouer son rôle d'intermédiaire financier pour une allocation optimale des ressources aux agents économiques, portant un coup d'arrêt à la demande, la transmission de la crise à l'économie réelle a été engagée.

Si par le passé, l'intégration croissante des marchés financiers et le développement du commerce mondial ont eu un effet multiplicateur, favorisant un accroissement ininterrompu de l'activité économique, ce mécanisme fonctionne désormais à rebours et accentue le caractère négatif du cycle économique mondial (K. Dervis, 2009).

Selon les dernières prévisions du FMI d'avril 2009, l'évolution du PIB mondial devrait nettement fléchir en 2009 pour s'établir à -1,3% avant de rebondir à 1,9% en 2010. Ces chiffres sont en rupture par rapport à l'expansion enregistrée au cours de la période 2004-2007 où la production mondiale affichait des rythmes de progression proches de 5%.

L'ampleur de la récession dans les pays développés est très manifeste compte tenu du fléchissement de la demande intérieure et de l'effondrement des exportations. Le PIB des Etats-Unis se contracterait de 2,8% en 2009 tandis que celui de la zone euro se replierait de 4,2%.

Les pays émergents ont été, dans leur majorité, à l'abri de la crise financière, en raison de leur intégration limitée au système financier mondial. Ils n'ont, toutefois, pas été épargnés par une propagation, même tardive de la crise mondiale via la forte contraction du



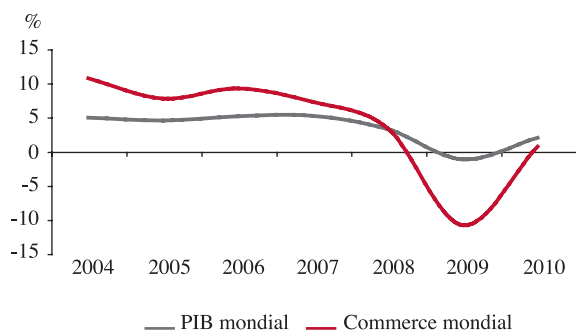
commerce mondial de biens et services en volume (-11% en 2009 et 0,6% en 2010) et du ralentissement des flux des capitaux privés. Ces pays afficheraient une nette décélération de leur rythme de croissance qui passerait de près de 8%, en moyenne, entre 2003 et 2007 à 1,6% en 2009.

Le cas de la Chine est très révélateur, à ce titre. Ce pays, dont la croissance s'établissait à deux chiffres sur les dernières années, verrait, pour la première fois, son PIB emprunter un rythme de progression de 6,5% en 2009 et de 7,5% en 2010. Il en est de même pour l'Inde dont la croissance se situerait autour de 4,5% en 2009 et de 5,6% en 2010.

Le continent africain est plus vulnérable que la plupart des autres régions, en raison de son niveau de pauvreté et de sa dépendance à l'égard des exportations des produits de base. La progression de son PIB ressortirait à 2% et 3,9%, respectivement en 2009 et 2010, soit des rythmes insuffisants pour évoluer vers la voie de la réalisation des Objectifs du Développement du Millénaire, au moment où on devrait s'attendre à un relâchement du soutien financier de la communauté internationale au profit de l'Afrique.

Graphique 13

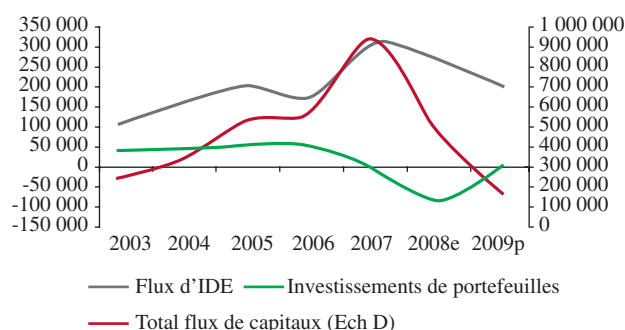
**Evolution du PIB mondial
et du commerce mondial**



Source: FMI

Graphique 14

**Sources de financement des pays émergents
(en millions de dollars)**

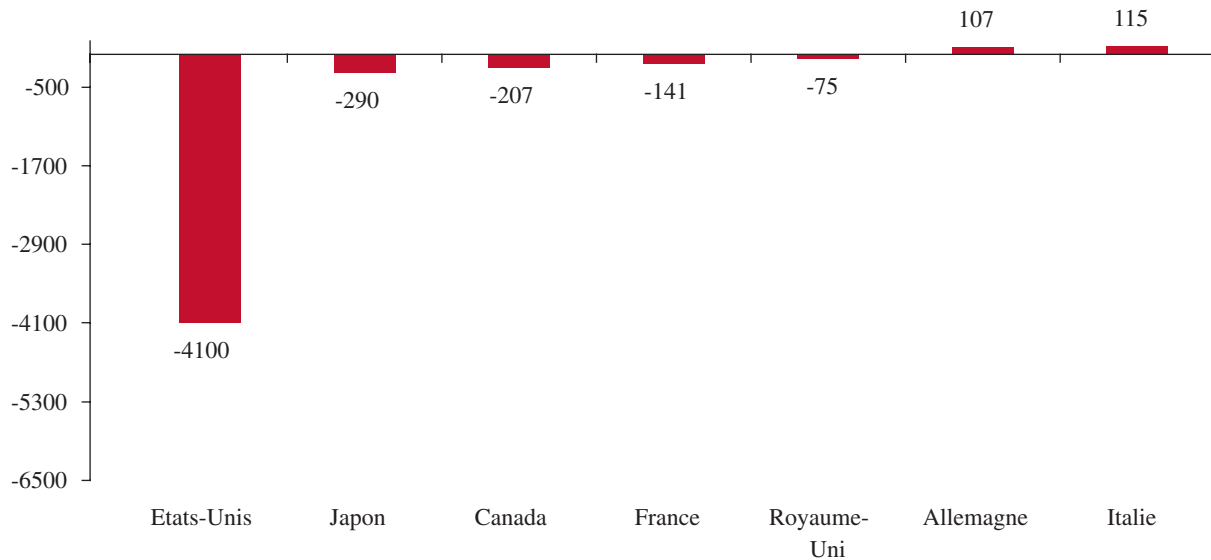


Source: IFI

La montée des incertitudes et le durcissement des conditions de crédit à la consommation ont fortement affecté l'activité économique, conduisant à d'importantes suppressions d'emplois dans des secteurs comme l'automobile, l'industrie mécanique et électrique, le textile, le tourisme, l'informatique et l'électronique ainsi que les télécommunications et le transport aérien.

Graphique 15

Baisse de l'emploi dans les pays du G7 (en milliers)



(*) Pour les Etats-Unis et le Canada, les données portent sur la période février 2008 à février 2009, pour la France: T4 2007 au T4 2008, pour l'Italie: T1-T4 2008, pour l'Allemagne et le Japon: jan 2008 à jan 2009, pour le Royaume-Uni: novembre 2007-janvier 2008 à novembre 2008-janvier 2009

Selon l'Institut International d'Etudes Sociales du BIT, la crise économique mondiale a occasionné une augmentation du nombre de chômeurs de 14 millions en 2008. A mesure que la crise s'intensifie et s'étend à d'autres pays, le nombre de chômeurs pourrait croître au moins de 38 millions en 2009.

A l'échelle mondiale, l'accélération des pertes d'emplois dans plusieurs secteurs, conjuguée au nombre croissant des nouveaux arrivants sur le marché du travail (90 millions de nouveaux postes en 2009 et 2010) pourrait non seulement aggraver le déficit actuel, mais conduire à une récession sur le plan social, avec d'importants risques sur la stabilité d'ensemble.

Une telle situation est d'autant préoccupante que la reprise du marché du travail est décalée de quelques années par rapport au déclenchement de la reprise économique.

De plus, les plans de relance menés par la plupart des pays penchent, largement, en faveur du sauvetage des banques et des réductions d'impôts plutôt que la création d'emplois et la protection sociale. Les plans de relance budgétaire pour l'économie réelle sont, en moyenne, cinq fois plus faibles que les plans de sauvetage financier (BIT, 2009).

Mesures et plans de relance dans le monde

Pour favoriser une reprise rapide et minimiser le coût de la crise, les pays avancés ont pris, dans un premier temps, des mesures de soutien ciblées et disparates dès l'été 2008. Face à l'accentuation des difficultés financières et économiques, de nombreux pays ont adopté des plans de relance plus longs et ambitieux qui apparaissent, à présent, davantage comme la traduction des stratégies de positionnement après-crise des Etats que comme des réactions palliatives.



Mise à part la composante monétaire, avec une réduction générale des taux par les banques centrales, y compris dans les pays émergents, ces stratégies de relance apparaissent très variables selon la nature de la crise, les arbitrages entre mesures conjoncturelles et mesures à effets durables et les marges de manœuvre budgétaires. Les principaux plans de relance s'articulent, à présent, autour de trois grands types d'intervention dominants (Banque de France, 2009):

- **La stimulation de la consommation:** allègements de charge, exonérations fiscales, incitations fiscales (Etats-Unis), suppression de la taxe d'habitation (Italie), hausse du salaire minimum (Espagne), aides aux ménages les plus modestes, baisse de 2,5% de la TVA (Grande Bretagne), aides à la trésorerie des entreprises, exonérations des charges à l'embauche (France, Espagne...);

- **La stimulation de l'investissement:** Aide aux Etats et aux régions (Chine, Etats-Unis), avancement de certains grands travaux d'infrastructures (Pays Bas, France...), construction et rénovation de logements sociaux, incitations des entreprises à l'investissement et l'innovation, garanties des gouvernements pour les crédits aux PME;

- **Le soutien spécifique aux secteurs d'activité les plus touchés:** aides au secteur automobile (Etats-Unis, Espagne, France), immobilier (Espagne, Grande-Bretagne...).

Du côté des pays émergents, en plus de plans de relance budgétaires localisés principalement en Asie, les banques centrales ont baissé les taux d'intérêt et ont opté, dans de nombreux cas, pour une dépréciation de la monnaie par rapport au

dollar (de 60% au Brésil et 37% en Turquie entre août 2008 et février 2009).

Plus particulièrement, à l'échelle régionale, l'Egypte a accru son aide aux PME (garanties de crédits, taux d'intérêts préférentiels -1%), éliminé les droits d'importations sur les biens intermédiaires et de capital et prévu un accroissement des investissements publics dans les infrastructures. La Tunisie a intensifié son appui aux entreprises, avec la prise en charge partielle des charges sociales, des primes d'assurances à l'export et du différentiel de taux d'intérêt des prêts rééchelonnés des entreprises exportatrices.

En termes de montants engagés, le communiqué du G20 de mars 2009 les a chiffrés à 5.000 milliards de dollars, étalés sur plusieurs années. En termes de PIB, ils varient de 1,4% pour les Pays-Bas à 6% pour les Etats-Unis et 15% pour la Chine. Ces grandeurs ne sont, toutefois, pas parfaitement comparables compte-tenu du surcoût engendré par la crise au niveau des systèmes de protection sociale de certains pays, non inclus dans le chiffrage de ces plans.

ANNEXE 3

G20, MESURES ET CONCLUSIONS

La gravité de la crise a focalisé les discussions des dirigeants sur les conditions d'une relance économique et sur la réforme de la régulation financière. Néanmoins, les membres du G20 se sont prononcés début avril pour un monde prospère et solidaire: «la croissance pour être durable doit être partagée» ; «nous sommes déterminés non seulement à restaurer la croissance, mais aussi à établir les bases d'une économie mondiale juste et durable». Mais, sans mention explicite aux déséquilibres économiques profonds et sans mesure précise, la déclaration du G20 reste pour le moment au niveau des principes.

Sur le sujet de la relance économique, le G20 n'a pu convenir de règles minimales pour la cohérence entre les plans nationaux. Il a occulté les modalités d'assainissement du secteur financier, la réflexion sur l'évolution du système des changes internationaux et la création d'une nouvelle monnaie internationale de réserve, alternative au dollar.

Le G20 s'est contenté d'un engagement à augmenter de 850 milliards de dollars les ressources du FMI et des autres banques multilatérales, à allouer 250 milliards de dollars pour financer le commerce international et à rejeter le protectionnisme dans une formule qui laisse la porte ouverte aux mesures indirectes (achats publics sélectifs, obligation de maintenir des emplois nationaux en contrepartie d'un financement public).

En matière de régulation financière, quatre axes font l'objet de consensus:

- L'extension de la surveillance prudentielle aux banques aux autres organismes financiers (hedge funds, fonds de LBO...) et aux places offshore selon un principe de gradation ;
- L'évolution des règles comptables et prudentielles ;
- Une plus grande responsabilisation pour décourager la prise de risque excessive ;
- L'approfondissement de la coopération internationale.

Le Forum de Stabilité Financière a été élargi aux pays émergents du G20 et devient dénommé le Conseil de stabilité financière. La représentation des pays et leurs droits de vote au sein des institutions financières internationales seront révisés. Les présidents et les premiers responsables de ces institutions seront désignés non plus sur la base de la nationalité mais sur le mérite et par le biais d'un processus transparent et ouvert.

La prochaine réunion du G20, prévue en septembre 2009, est décisive pour juger de l'opérationnalisation des décisions prises.



BIBLIOGRAPHIE



- Aglietta Michel. Novembre 2008. La crise: Comment en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?, Edition Michalon
- Albrow Martin & Bradford Colin. Avril 2009. Le G20 et l'invention d'une responsabilité publique mondiale, La vie des idées
- Artus, Patrick. Avril 2009. Le modèle d'avant crise est-il réversible ?, Recherche Economique, Natixis, Flash Economie, N° 199, 24
- Artus, Patrick. Avril 2009. Se limiter à réglementer la finance ne résoudra rien, Natixis, Recherche Economique, Flash Economie, N° 156
- Bank Al Maghrib. Février 2009. Statistiques monétaires
- Bank Al Maghrib. Mars 2009. Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie
- Bank Al Maghrib. 24 mars 2009. Rapport sur la politique monétaire, n° 10/2009
- Bank Al Maghrib. 1er trimestre 2009. Résultats trimestriels de l'enquête mensuelle de conjoncture
- Bank Al Maghrib. Avril 2009. Revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière
- Banque de France. Février 2009. La crise financière. Documents et débats n° 2
- Banque Mondiale. Mars 2009. Perspectives économiques mondiales
- Behrendt Christina, Haq Tariq and Kamel Noura. April 2009. The impact of the financial and economic crisis on Arab States: considerations on employment and social protection policy responses, Policy note, ILO Regional Office for Arab States
- Centre d'analyse stratégique. Octobre 2008. Quel impact de la crise sur la croissance à moyen terme ?, Note de veille n° 113
- Centre d'analyse stratégique. Janvier 2009. Après la crise, quelles pistes de changement dans la régulation du capitalisme ?, Note de veille n° 120
- Centre d'analyse stratégique. Janvier 2009. Nouveau monde, nouveau capitalisme ? Éléments de débat
- Centre Marocain de Conjoncture. Février 2009. Evaluation de l'impact de la crise
- Commission des Communautés Européennes. November 2008. Un plan européen pour la relance économique, Communication de la Commission au Conseil Européen, COM(2008) 800 final
- Conseil d'Analyse Economique. Septembre 2008. La crise des subprimes, n° 6/2008, ISSN: 1287-4558



Cord Louise, Verhoeven Marijn, Blomquist Camilla, Rijkers Bob, Suri Vivek. 2009. The Global Economic Crisis: Assessing Vulnerability with a Poverty Lens, Poverty Reduction and Economic Management, Policy note

Crédit Agricole. 8 décembre 2008. France: Quels effets attendre du plan de relance ?, Eco News, publication, n° 120

Crédit Agricole. Février 2009. Nouveau Plan de Stabilité Financière. Perspectives n° 06/09

Crédit Agricole. Mars 2009. La crise accélérateur de changement ?, Direction des Etudes Economiques, Revue mensuelle Eclairages n° 131

Dadush Uri. 2009. Resurgent Protectionism: Risks and Possible Remedies, Carnegie Endowment Economics Program, Policy Outlook

Derviz Kemal. 2009. La crise économique mondiale: enjeux et réformes. Politique Etrangère. N°1-2009

European Commission. Spring 2009. Economic Forecast, Directorate-General for Economic and Financial Affairs.

Fonds Monétaire International. Septembre 2008. Maroc Rapport des services du FMI pour les consultations de 2008 au titre de l'article IV, Rapport du FMI n° 08/304.

Fonds Monétaire International. Décembre 2008. L'économie mondiale sous tension, Finances & Développement, Vol 45, n°4

Griffith-Jones Stephany & Ocampo José Antonio. January 2009. The Financial Crisis and its Impact on Developing Countries, United Nations Development Programme, Poverty Reduction Discussion, Paper PG/2009/001

G20. November 15, 2008. Declaration summit on financial markets and the world economy

G20. April 2, 2009. Declaration on strengthening the financial system

G20. April 2, 2009. Declaration on delivering resources through the international financial institutions

G20. April 2, 2009. The Global Plan for Recovery and Reform

Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre. 30 mars 2009. Déclaration spéciale sur les questions monétaires internationales et le développement dans la perspective du sommet de Londres des dirigeants du G-20

Haut-Commissariat au Plan. Janvier 2009, Note de Conjoncture n°13, Institut National d'Analyse de la Conjoncture

Husson Michel. Janvier 2009. Un capitalisme vert est-il possible ?, Contretemps n°1

HM Treasury. December 2008. Managing the global economy through turbulent times, Cabinet Office
Fonds Monétaire International. Juin 2008. Une crise de confiance... et beaucoup plus, Finances & Développement, Vol 45, n°2

Institute of International Finance. January 27, 2009. Capital flows to Emerging Market Economies

International Economic Bulletin. April 2009. Developments in the Global Economy

International Labour Organization. 2008. A global policy package to address the global crisis, International Institute For Labour Studies, Policy Brief

International Labour Organization. 2009. The Financial and Economic Crisis: A Decent Work Response. International Institute for Labour Studies

International Labour Organization. January 2009. Global Employment Trends, International Labour Office

International Labour Organization. February 2009. The fallout in Asia: Assessing labour market impacts and national policy responses to the global financial crisis , ILO Regional Office for Asia and the Pacific

International Labour Organization. March 2009. Unemployment, Bureau of Statistics

International Monetary Fund. July 2008. Morocco - Financial System Stability Assessment - Update, SM/08/232

International Monetary Fund. March 2009. Crisis Stalls Globalization Reshaping the World Economy. Finance & Development, Vol. 46, n°1

International Monetary Fund. March 2009. Global Economic Policies and Prospects, Meeting of the Ministers and Central Bank Governors

International Monetary Fund. April 2009. Crisis and Recovery, World Economic Outlook

IRIS. Hiver 2008/2009. Vers un nouveau partage du monde?, Revue internationale et stratégique, n°72

Jamet Jean-François & Lirzin Franck. Mars 2009. L'Europe à l'épreuve de la récession, Fondation Robert Schuman, Question d'Europe n°130

Jouahri Abdellatif. 7 novembre 2008. La récente crise financière et son impact sur le Maroc ; Eléments de réflexion, Bank Al Maghrib

Lin Justin Yifu. October 31, 2008. The Impact of the Financial Crisis on Developing Countries

Lin Justin Yifu. March 13, 2009. Beyond Keynesian Economics: A Stimulus for development



Ministère de l'Economie et des Finances. Février 2009. Point Mensuel de Conjoncture, Direction du Trésor et des Finances Extérieures

Ministère de l'Economie et des Finances. Mars 2009. Point Mensuel de Conjoncture, Direction du Trésor et des Finances Extérieures

Ministère de l'Economie et des Finances. Mars 2009. Note de conjoncture, Direction des Etudes et des Prévisions Financières, Bulletin mensuel n°149

Ministère de l'Economie et des Finances. Mars 2009. Production et performance du FOGARIM, Direction du Trésor et des Finances Extérieures

Ministère des Finances et de la Privatisations. Mars 2009. Datation du cycle d'affaires de l'économie marocaine, Direction des Etudes et des Prévisions Financières

Noyer Christian. 17 Novembre 2008. Réflexions sur la crise, Banque de France

Noyer Christian. 11 Décembre 2008. Une nouvelle régulation pour une nouvelle finance, Banque de France

OFCE. Avril 2009. Revue mensuelle

Office des Changes. Janvier 2009. Indicateurs mensuels des échanges extérieurs, n° 12/2008

Office des Changes. Mars 2009. Indicateurs mensuels des échanges extérieurs, n° 02/2009

Office des Changes. Avril 2009. Indicateurs mensuels des échanges extérieurs, n° 03/2009

Oxford Economics. March 2009. How far away is a global recovery?

Peyrelevade Jean. 7 mai 2009. Crise du capitalisme ou crise de la monnaie, Le Monde

Pisani-Ferry Jean, Sapir André & von Weizsäcker Jakob. 2008. A European recovery Programme, Bruegel, Policy Brief, Issue 2008/09

Pisani-Ferry Jean & Santos Indhira. March 2009. Reshaping The Global Economy, Bruegel, Policy Contribution, Issue 2009/04

Pisani-Ferry Jean & van Pottelsberghe Bruno. April 2009. Handle with care! Postcrisis growth in the EU, Bruegel, Policy Brief, Issue 2009/02

Ravallion Martin. October 2008. Bailing out the World's Poorest. Policy research working paper n°4763

Reisen Helmut. Décembre 2008. La crise financière et ses retombées, OCDE, Repères n°83

René Ricol. Septembre 2008. Rapport sur la crise financière au Président de la République, UE

Roubini Nouriel. April 15, 2009. End of economic gloom?

Saif Ibrahim & Farah Choucai. April 2009. Arab Country Responses to the Global Economic Crisis, International Economic Bulletin

Sen Amartya. 2009. Capitalism Beyond the Crisis, the New York review of books, Volume 56, Number 5, March 26, 2009

Standard & Poor's. April 2009. Middle East and North African Countries may feel the pinch of falling remittances in global downturn

United States Government Printing Office. 2009. Economic Report of the President, Washington.

Wibaut Serge. Décembre 2008. Quelle leçon tirer de la crise financière ? In Regards Economiques, n°64

World Bank. November 2008. Lessons from World Bank Research on Financial Crises, Development research Group, Policy Research Working Paper n°4779

World Bank. November 2008. Weathering the Storm: Economic Policy Responses to the Financial Crisis, Poverty Reduction and Economic Management Network

World Bank. 2009. Averting a Human Crisis During the Global Downturn, World Bank's Human Development Network, Policy Options

World Bank. March 2009. Global Monitoring Report 2009 A Development Emergency, Development Committee Meeting

World Tourism Organisation. January 2009. UNWTO World Tourism Barometer, Vol.7, n°1

World Economic Forum. 2009. The Global Agenda 2009

World Trade Organisation. March 24, 2009. World Trade 2008, Prospects for 2009, Press Release, Press/554



